

RAPPORT FINANCIER 2024

www.msf.fr



ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



SOUDAN DU SUD 2024 – © Scott Hamilton / MSF

Charte de MSF

Médecins Sans Frontières est une association privée à vocation internationale. L'association rassemble majoritairement des médecins et des membres des corps de santé et est ouverte aux autres professions utiles à sa mission. Tous souscrivent sur l'honneur aux principes suivants :

- a.** Les Médecins Sans Frontières apportent leurs secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, de situations de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique.
- b.** Œuvrant dans la plus stricte neutralité et en toute impartialité, les Médecins Sans Frontières revendiquent, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction.
- c.** Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.
- d.** Volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation autre que celle que l'association sera en mesure de leur fournir.

SOMMAIRE

1. Rapport du trésorier	3
2. États financiers combinés au 31 décembre 2024	9
2.1 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes combinés	11
2.2 Bilan et compte de résultat combinés (en milliers d'euros)	17
2.3 Annexes des comptes combinés 2024 (en milliers d'euros)	21
2.4 Indicateurs de gestion pluriannuels	53
3. Organisation de MSF et gouvernance	55
À propos de ce rapport	59



1. Rapport du trésorier

1. Le rendu de compte financier de MSF France

Le rapport financier consolidé du groupe MSF France offre une synthèse complète des activités, des résultats, du patrimoine et de la trésorerie de toutes les entités de Médecins Sans Frontières en France. Il est basé sur les états financiers combinés, qui sont similaires aux comptes consolidés des sociétés d'un même groupe pour les organisations à but non lucratif. Les comptes des sections américaine, australienne et japonaise de MSF, qui forment avec l'Association MSF France le groupe OCP (Centre opérationnel de Paris), ne sont pas inclus dans les états financiers du groupe MSF France. Cependant, le groupe OCP établit chaque année un budget consolidé de ses activités pour refléter sa contribution au Mouvement MSF.

Les comptes annuels du groupe MSF France, de l'Association MSF, de la SCI MSF, de la Fondation MSF, d'Epicentre, de Medicine Market Place (MMP ACCESS DMCC) et de MSF Logistique ont été vérifiés et certifiés par les commissaires aux comptes Ernst & Young Audit. Le trésorier de l'Association arrête les comptes annuels de l'Association et du groupe MSF France. Ces comptes, ainsi que les comptes annuels de toutes les entités du groupe MSF, sont disponibles sur notre site internet www.msf.fr et peuvent être obtenus sur demande auprès de notre siège parisien.

2. Les activités de MSF France et leur financement

2.1 Les emplois et ressources combinés de l'année 2024

2.1.1 Vue synthétique des comptes combinés annuels de MSF France

Les **produits combinés** ont augmenté de 1 % pour atteindre 585,8 M€ (+5,7 M€). Cette augmentation s'explique par une augmentation des produits financiers (placements) et des produits exceptionnels, minorés par une diminution des ressources en provenance des autres sections du Mouvement MSF, qui contribuent dans le cadre des accords internationaux du Mouvement au financement de MSF France.

Pendant la même période, les **charges combinées** ont augmenté de 5 % (27,4 M€) pour atteindre 578,6 M€, dont 506,5 M€ de dépenses de missions sociales, en croissance de 3,4 % par rapport à 2023 (+16,5 M€). Cette croissance est portée par le développement de West & Central Africa (WaCA), unité opérationnelle ivoirienne créée par le Mouvement MSF en 2019 et qui ambitionne d'être entièrement autonome en 2026.

MSF France enregistre ainsi un excédent de 7,2 M€ en 2024. Les réserves disponibles de l'ensemble combiné s'élèvent à 207,7 M€ au 31 décembre 2024. Cela équivaut à 4,4 mois d'activité (comme en 2023), un niveau suffisant pour garantir la continuité des secours sur le terrain, faire face aux risques associés aux activités et financer les investissements.

Sur 100 euros d'utilisation de la générosité du public (y compris les contributions des autres sections MSF) au financement des dépenses de MSF France, 90,1 euros l'ont été pour les missions sociales, 4,7 euros pour la recherche de fonds en France, 3,5 euros pour le fonctionnement et 1,7 euro pour les investissements.

2.1.2 Les activités du groupe MSF France

Les **dépenses liées aux missions sociales** s'élèvent à 506,6 M€, enregistrant une augmentation de 16,5 M€.

Ces dépenses englobent les coûts des opérations menées en France et à l'étranger, le soutien opérationnel, l'information et la sensibilisation du public, ainsi que les dépenses liées aux activités des satellites et les financements accordés à d'autres organisations humanitaires. Les dépenses liées aux opérations missions de l'Association sont détaillées dans une section spécifique du présent document.

Au sein des dépenses de missions sociales, les dépenses d'opérations connaissent une augmentation de 3,9 %, atteignant 369,4 M€ (contre 355,7 M€ en 2023). Elles représentent désormais 64,8 % des emplois combinés, c'est 0,4 point de moins que le ratio de 2023. Dans ces 369,4 M€, 346,9 M€ sont attribués aux opérations de MSF France (incluant 32,3 M€ d'opérations réalisées par WaCA), tandis que 17,7 M€ sont alloués aux dépenses engagées par le groupe MSF France pour le compte des autres sections du Mouvement MSF. Ces dernières augmentent de 14 % et correspondent principalement aux frais salariaux du personnel expatrié sous contrat français, refacturés à l'euro, l'euro.

Les **dépenses liées à la recherche de fonds** ont augmenté de 9,3 %, ce qui représente un investissement supplémentaire de 2,1 M€ sur l'année. Cet investissement vise à acquérir de nouveaux donateurs, à renforcer les dons réguliers grâce à des opérations de collecte en face à face, à développer des partenariats avec les entreprises, à explorer de nouveaux canaux de collecte et à poursuivre la digitalisation des campagnes d'appel aux dons, tout en favorisant une communication multicanaux avec les donateurs.

Les **coûts de fonctionnement** incluent en 2024 les dépenses liées aux activités opérationnelles de WaCA pour un total de 5,9 M€. Les coûts de fonctionnement du groupe, hors WaCA, s'élèvent à 32,8 M€ contre 29,5 M€ en 2023, représentant 6,7 % des dépenses totales de l'année (6,1 % en 2023). Ces coûts englobent principalement les frais d'administration générale des entités du groupe ainsi que la contribution de MSF France au fonctionnement du Bureau international du Mouvement MSF.

Les emplois et ressources combinés de l'année 2024

En millions d'euros	2024	2023	Variation		Dont ressources issues de la générosité publique (GP) en 2024	
					COLLECTÉES	AFFECTÉES
Ressources privées issues de la recherche de fonds	442,1	456,1	-14,1	-3 %	439,7	
Ressources institutionnelles	2,0	4,6	-2,6	-56 %		
Autres ressources	138,1	113,6	24,5	22 %		
Total ressources	582,2	574,3	7,9	1 %	439,7	
Reprises de provisions	3,2	4,4	-1,2	-27 %		
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0,3	1,3	-0,9	-74 %		0,2
TOTAL PRODUITS	585,8	580,0	5,7	1 %		
Dépenses de missions sociales	506,5	490,1	16,5	3,4 %		392,8
dont dépenses d'opérations	369,4	355,7	13,7	4 %		
Frais de recherche de fonds	24,2	22,1	2,1	9,3 %		20,6
Frais de fonctionnement & impôts	39,8	34,1	5,7	17 %		15,3
TOTAL EMPLOIS	570,5	546,3	24,2	4 %		428,7
Dotations aux provisions	7,9	3,1	4,8	154 %		
Reports en fonds dédiés de l'exercice	0,2	1,7	-1,5	-89 %		-0,1
TOTAL CHARGES	578,6	551,1	27,5	5 %		
Investissements de l'année						7,4
EXCÉDENT / DÉFICIT	7,2	29,0			18,3	
Réserves disponibles (résultat de l'année inclus)	207,7	198,8				
dont ressources de générosité du public non utilisées	97,1	93,5				
Réserves disponibles en mois d'activité	4,4	4,4				

2.1.3 Le financement des activités du groupe MSF France

La majeure partie du financement de MSF France provient des **ressources collectées par d'autres sections du Mouvement MSF et réattribuées à MSF France dans le cadre de la répartition des ressources du Mouvement MSF, auxquelles s'ajoutent celles issues de la recherche de fonds réalisée en France. Elles sont complétées par les revenus des activités des satellites** (ventes de MSF Logistique et services d'Epicentre à d'autres sections du Mouvement ou à d'autres organisations humanitaires), et d'autres ressources (refacturations entre les sections MSF, revenus des placements financiers, gains liés aux fluctuations de change et autres produits exceptionnels).

Les ressources provenant de la recherche de fonds issues des sections MSF et de la collecte réalisée par MSF France sont à 99,5 % d'origine privée. Elles s'élèvent à 442,1 M€, en diminution de 14,1 M€ par rapport à 2023 (-3,1 %) du fait de la baisse programmée de 17,6 M€ des dons reversés par d'autres sections du Mouvement MSF dans le cadre de l'accord de partage des ressources RSA4 (Resource Sharing Agreement 4) avec l'ensemble des sections MSF, compensée par 3,5 M€ de collecte additionnelle des donateurs particuliers en France.

Les contributions des autres sections du Mouvement MSF totalisent 329,4 M€, soit 74,5 % du total des ressources provenant de la recherche de fonds. Cette diminution est principalement due à la section américaine. Le financement accordé par MSF USA s'élève à 231,4 M€ en 2024 contre 262,5 M€ en 2023, soit une diminution de 31,1 M€ (-11,8 %).

Les collectes directes de MSF France en France et aux Émirats arabes unis s'élèvent à 112,7 M€, en croissance de 3,3 %. Elles contribuent pour 24 % aux ressources privées combinées.

Les ressources institutionnelles s'élèvent à 2 M€. La décision prise par le Mouvement MSF en 2016 de suspendre l'acceptation de fonds publics de l'Union européenne ou de ses États membres a continué de s'appliquer en 2024, ce qui explique la part très limitée des subventions et autres contributions publiques dans les ressources totales de MSF France.

Les revenus issus des activités des satellites liées aux missions sociales représentent une part de 17,1 % des produits combinés, en augmentation de 7 M€ par rapport à 2023. Ils s'élèvent à 100 M€, correspondant à un niveau d'activité soutenu de MSF Logistique et d'Epicentre.

Les autres ressources de l'exercice s'élèvent à 38,1 M€, en croissance de 17,4 M€ par rapport à 2023. Cette évolution s'explique en grande partie par une augmentation des produits exceptionnels pour 5 M€ ainsi que des gains de change d'exploitation et financiers pour 12,3 M€.

2.1.4 Focus sur les opérations de l'Association

En 2024, l'Association MSF France a mobilisé 319,4 M€ (314,6 M€ en 2023) pour ses opérations (hors interventions de WaCA) dans 30 pays et sur 87 projets. Les dépenses d'opérations de l'Association englobent les coûts des missions sur le terrain, de la coordination et des soutiens régionaux ainsi que les études menées par Epicentre. Elles n'ont augmenté que de 5 M€ (+1,6 %) par rapport à l'année précédente. Cependant, il faut garder à l'esprit que 14 M€ des dépenses ont été « économisés » uniquement grâce aux variations des taux de change. En effet, l'année 2024 a été marquée par la dépréciation de certaines devises vis-à-vis de l'euro, notamment le naira au

Nigéria et le kwacha au Malawi, et aussi par une dépréciation du dollar américain.

À taux de change constant, l'augmentation des dépenses opérationnelles aurait été plus proche de 18 M€, soit une augmentation de 5,7 %.

Les augmentations de coûts se sont concentrées principalement dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) (+14 M€, principalement en Palestine) et, dans une moindre mesure, en Afrique de l'Est et du Sud (+3 M€, principalement au Soudan), alors que les coûts encourus en Afrique de l'Ouest et centrale ont sensiblement diminué (-11 M€, principalement en République démocratique du Congo, au Nigéria et au Tchad) et que ceux encourus en Europe ont baissé de 2 M€ (principalement en Ukraine). L'Asie-Pacifique a connu une augmentation de 1 M€ (Bangladesh et Pakistan principalement), alors que l'Amérique centrale et du Sud a enregistré une baisse de 1 M€ (fermeture du Pérou).

Le total des dépenses d'opérations se décomposent en 229 M€ relatifs aux projets dits « Moyen Long terme », 71 M€ de projets d'urgence et 19 M€ d'autres activités (consultations et recherches épidémiologiques, formations et frais transversaux, etc.).

Les projets « Moyen Long terme » se décomposent en 184,4 M€ de projets et 44,4 M€ de coordinations. Les dépenses de projets sont en diminution de 2,7 M€ (-1,2 % à taux de change courants).

En 2024, la part des dépenses liées aux coordinations et bases arrière a diminué de 2 M€ pour représenter 19,4 % des opérations « Moyen Long terme », soit une diminution de 4,2 % par rapport à 2023.

Les urgences de 2024 ont mobilisé 71 M€, soit 6,8 M€ de plus qu'en 2023, et représentent 22,3 % des dépenses totales d'opérations (20 % en 2023).

Le nombre de projets d'urgence a diminué de 35 en 2023 à 27 en 2024.

Les principales missions d'urgence de 2024 correspondent pour :

- 24,8 M€ à nos interventions à Gaza et en Palestine ;
- 21,9 M€ à nos missions au Soudan, et notamment au Darfour-Nord ;
- 6,1 M€ à nos opérations au Tchad, majoritairement en lien avec les déplacés soudanais.

Cette relative stabilité des dépenses opérationnelles à taux de change constants masque des variations importantes au sein des projets.

Un total de 30 M€ de dépenses supplémentaires est concentré dans trois pays :

- Palestine (+21 M€, principalement concentrés sur l'intervention à Gaza, avec +13 M€, et sur les mesures de solidarité envers le personnel, avec +6 M€) ;
- Soudan (+7 M€, dont 6 M€ au Darfour-Nord et 1 M€ à Tawila) ;
- Yémen (+2 M€, dont +2,8 M€ liés à la fermeture d'Aden, partiellement compensés par la fin des activités externes au Yémen du Sud, avec -0,5 M€).

À l'inverse, huit pays cumulent une baisse de 28 M€ des dépenses de l'année :

- République démocratique du Congo (-4 M€ principalement liés à la baisse sur les coordinations d'urgence et régulières, pour -2,2 M€, et à l'adaptation des projets au contexte, pour -1,8 M€) ;

- Nigéria (-4 M€ principalement répartis sur Katsina, pour -2,5 M€, sur Jahun et sur les projets de construction, pour -1 M€ chacun, en raison d'une situation favorable sur les taux de change naira/euro) ;
- Malawi (-4 M€, en raison de la fin en 2023 de l'intervention d'urgence contre le choléra, pour -2,2 M€, et le projet de décentralisation de la prise en charge du VIH, pour -0,9 M€) ;
- Syrie (-4 M€, principalement en raison de la fin de l'intervention à la suite du tremblement de terre en 2023, avec -4,4 M€) ;
- Tchad (-3 M€, dont -2 M€ liés à l'intervention au Tchad oriental, 0,8 M€ à l'intervention en 2023 au Tchad occidental, et 0,8 M€ liés à l'urgence pour les réfugiés soudanais à Arkoum) ;
- Ukraine et Irak (-3 M€ chacun, en raison du retrait des deux pays en 2023) ;
- Ouganda (-3 M€, dont -1,3 M€ liés à la fermeture d'Arua en 2023 et -0,9 M€ aux urgences de 2023, dont l'intervention contre le virus Ebola).

L'évolution des volumes financiers de ces onze pays justifie ainsi la majorité de la variation des dépenses d'opérations de 2024.

Les dépenses associées aux projets situés dans des zones de conflit armé et des environnements instables ont augmenté de 13 % (de 141 M€ à 160 M€) pour atteindre 67 % des dépenses totales des projets, alors que celles associées aux projets situés dans des zones post-conflit ou des environnements stables ont diminué de 17 % (de 96 M€ à 80 M€) et ont représenté 33 % des dépenses totales des projets.

En plus des dépenses directes de l'Association, des versements ont été effectués à d'autres organisations participant aux opérations de MSF. Ces versements s'élèvent à 4,4 M€ en 2024 contre 5,6 M€ en 2023. Ces coûts sont inclus dans le total des dépenses d'opérations. Leur liste exhaustive est communiquée dans l'annexe aux comptes annuels combinés.

2.2 La situation de trésorerie du groupe MSF France

Malgré une baisse des ressources de générosité du public encaissée de 14 M€, une hausse des dépenses décaissées de missions sociales de 15,5 M€ et une hausse des dépenses décaissées de recherche de fonds et de fonctionnement de 13,4 M€, l'encaissement des créances des grants à recevoir 2023 et la hausse des ressources de MSF Logistique et d'Épicentre ont permis de dégager une trésorerie excédentaire de 14,3 M€.

Les disponibilités sont placées dans des produits à faible risque, tels que des livrets d'épargne et des comptes rémunérés en devises.

Au 31 décembre 2024, 98 % des avoirs bancaires (hors soldes de trésorerie locale des missions et hors écritures en rapprochement bancaire) sont détenus par quatre banques. Ils sont libellés en euros (68 %), en dollars américains (30 %), en yens japonais (1 %) et en dirhams des Émirats arabes unis (1 %). Sur les sites d'intervention, MSF travaille avec plusieurs banques internationales ou locales, en limitant le volume des dépôts bancaires aux besoins opérationnels mensuels, dans un souci de prudence.

MSF France est exposé aux fluctuations des taux de change, étant donné que la majorité de ses ressources et près de la moitié de ses dépenses opérationnelles sont libellées dans des devises étrangères.

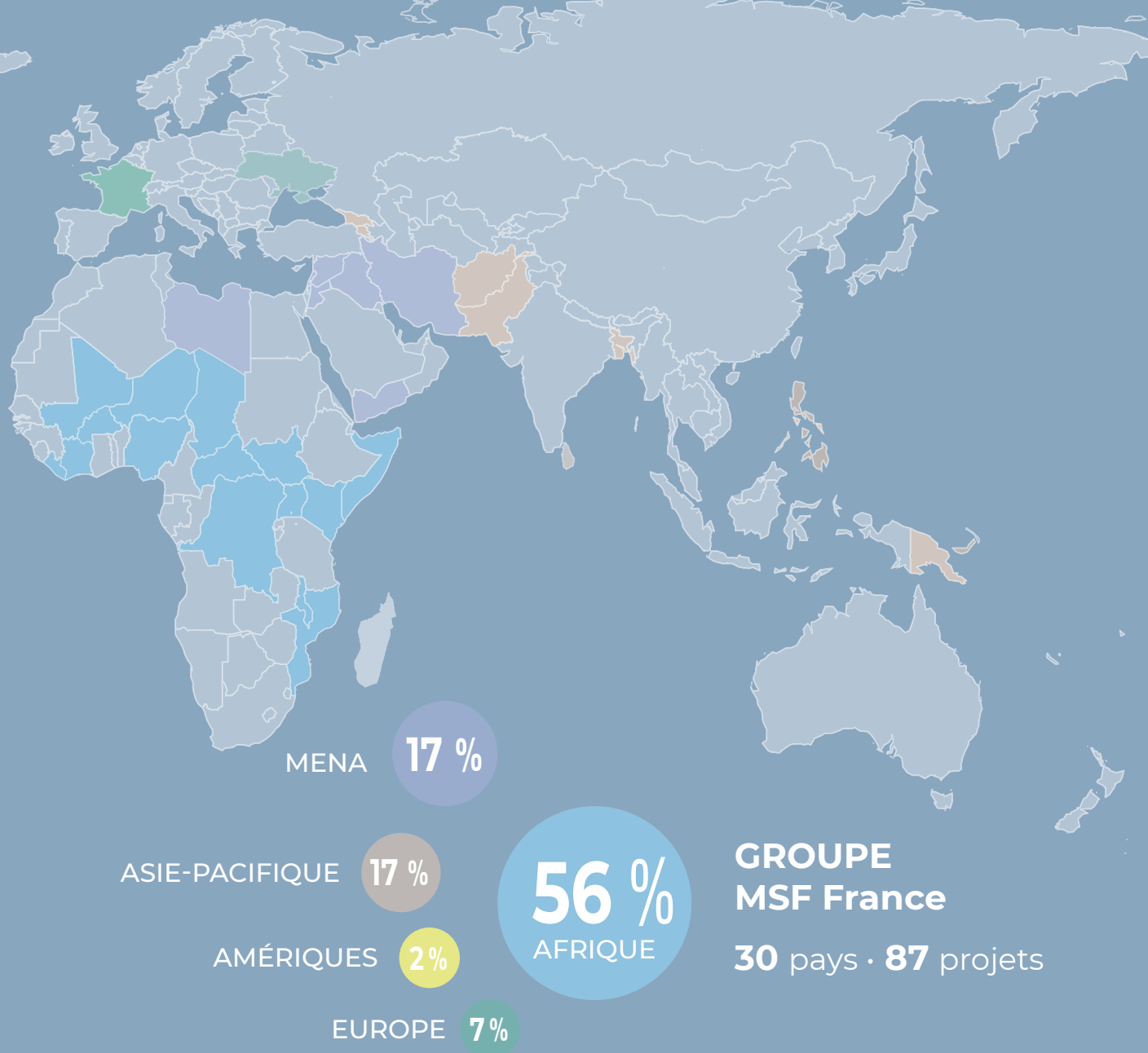
Bien que les devises utilisées pour les opérations dépendent des lieux d'intervention, environ 69 % des ressources en devises de 2024 proviennent de MSF USA (249 M USD), 14 % de MSF Japon (6 878 M JPY et 9 928 M de won sud-coréens)



et 10 % de MSF Australie (48,4 M AUD et 5,3 M NZD). Le yen japonais est partiellement utilisé pour couvrir les achats de MSF Logistique libellés dans cette devise, de même que les dollars américains reçus par MSF France sont principalement utilisés pour approvisionner les missions en dollars. Afin de réduire l'impact des fluctuations de devises sur la prévision de trésorerie et de garantir sa capacité à financer ses engagements opérationnels et ses investissements, l'Association MSF, par l'intermédiaire du Bureau international, met en place des couvertures de change visant à sécuriser les taux de change budgétés.

2.3 Les perspectives et enjeux

MSF France fait partie intégrante du Mouvement MSF, qui regroupe toutes les associations MSF à travers le monde autour d'une charte commune. La cohérence du Mouvement est maintenue grâce à des politiques communes et des accords internes élaborés conjointement et coordonnés par le Bureau international de Genève. Parmi ces accords, le Resource Sharing Agreement (RSA), ou accord de partage des ressources, définit le cadre financier du Mouvement MSF afin de garantir la continuité et l'évolution des missions de tous les centres opérationnels, y compris celui de MSF France.



Cet accord est actuellement en cours de révision dans le cadre du Strategic Planning And Ressources Cycle (SPARC), et devrait permettre de consolider ou concrétiser les engagements du Mouvement en se concentrant sur des priorités stratégiques communes telles que, notamment, le renforcement de l'implication des patients et des communautés dans la qualité des soins, la transformation des engagements climatiques en actions, le renforcement des stratégies d'interopérabilité et de mutualisation, l'amélioration de la prévention des abus et des maltraitements dans nos espaces de soins et de travail, ainsi que l'amélioration des pratiques en matière de sécurité des équipes.

Les cinq principes encadrant l'accord d'allocation des ressources sont : la centralité des opérations humanitaires (priorité à l'action humanitaire médicale), la simplicité (réduction de la charge administrative notamment), la capacité d'adaptation aux changements internes et externes, la reconnaissance de l'interdépendance des décisions institutionnelles et la redevabilité auprès de nos partenaires.

Ce nouveau cadre stratégique permettra à MSF de faire face aux défis d'un monde en profonde mutation, marqué par un accès de plus en plus difficile aux bénéficiaires dans de nombreuses régions, une réduction des investissements dans

l'aide humanitaire et une augmentation des tentatives de criminalisation de cette aide.

Les choix stratégiques déjà effectués par MSF France pour les budgets 2024 et 2025 devront être répétés afin d'assurer la viabilité à long terme, en maximisant la capacité de réponse aux urgences et de déploiement opérationnel, tout en préservant un volant d'investissement dans la recherche de fonds. Les plans des années futures seront élaborés sur la base de scénarios visant à préserver la dynamique et l'orientation stratégique du portefeuille opérationnel.

Dans ce contexte, le pilotage financier de MSF France reste un enjeu crucial. Nous examinerons attentivement nos dépenses et nos ressources dans les mois à venir, en sollicitant plus que jamais les donateurs qui s'engagent à nos côtés et nous apportent leur soutien indéfectible. Je profite de cette occasion pour les remercier chaleureusement au nom de toutes les équipes de Médecins Sans Frontières.

Rémi Grenier

Trésorier de Médecins Sans Frontières France
Membre du Conseil d'Administration



2. États financiers combinés au 31 décembre 2024





TCHAD 2023 - © Olivier Brandner / MSF

2.1 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes combinés





ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

A l'Assemblée Générale de l'association Médecins Sans Frontières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination, ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes 9. « Principes, règles et méthode du C.R.O.D. » et 10. « Le compte d'emploi des ressources » de l'annexe aux comptes combinés, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport financier du trésorier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le trésorier.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;



- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 2 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Joël Fusil

Isabelle Tracq-Sengeissen



TCHAD 2024 - © Finbarr O'Reilly / NII Photo

2.2 Bilan et compte de résultat combinés (en milliers d'euros)



Les entités du groupe MSF France appliquent le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables (ANC) en complément du plan comptable général (PCG).

Bilan combiné au 31 décembre 2024

ACTIF					PASSIF		
En milliers d'euros	Brut	Amort.	Net 2024	Net 2023	En milliers d'euros	2024	2023
Donations temporaires d'usufruit	483	0	483	0	Fonds propres sans droits de reprises	1 499	1 499
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	18 500	11 570	6 930	6 445	Fonds de générosité du public	86 062	63 173
Immobilisations en cours	8 121	0	8 121	4 865	Réserve d'investissement collectée auprès du public affectée et non utilisée	24 605	26 262
Immobilisations incorporelles	27 104	11 570	15 534	11 310	Fonds de réserves	114 439	106 718
Terrains	50 053	0	50 053	50 053	Réserves	225 094	196 153
Constructions	50 303	10 337	39 966	38 864	Report à nouveau	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 165	18 542	18 623	18 343	Excédent ou déficit de l'exercice	7 198	28 953
Immobilisations en cours	526	0	526	2 482	Situation nette	233 803	226 605
Immobilisations corporelles	138 047	28 879	109 168	109 742	Subventions d'investissement	0	0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7 902	144	7 759	5 298	TOTAL FONDS PROPRES	233 803	226 605
Prêts	2 612	0	2 612	0	Fonds reportés liés aux legs ou donations	13 366	9 359
Autres	1 375	0	1 375	1 090	Fonds dédiés	6 327	6 471
Immobilisations financières	3 987	0	3 987	1 090	TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	19 692	15 830
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	177 041	40 593	136 448	127 440	Provisions pour risques	2 287	1 775
Stocks et en-cours	35 486	1 550	33 936	32 803	Provisions pour charges	5 107	1 254
• Créances sur entités du groupe MSF France	0	0	0	9	TOTAL PROVISIONS	7 394	3 029
• Créances sur entités du Mouvement MSF	20 294	0	20 294	19 454	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 927	24 605
• Clients et comptes rattachés	1 242	25	1 217	1 086	Emprunts et dettes financières diverses	21 503	20 375
Créances clients, usagers et comptes rattachés	21 536	25	21 511	20 549	• Dettes sur entités du Mouvement MSF	13 281	15 236
Créances reçues par legs ou donations	6 650	0	6 650	4 703	• Dettes fournisseurs	26 361	26 126
• Financement à recevoir	17 367	0	17 367	14 322	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 642	41 363
• Legs à recevoir	0	0	0	0	Dettes des legs ou donations	1 261	642
• Avances versées sur commandes	1 767	0	1 767	1 084	Dettes fiscales et sociales	43 907	39 695
• Autres créances	4 061	0	4 061	5 445	• Autres dettes	2 353	346
• Grants à recevoir	49 667	0	49 667	57 970	• Financements perçus d'avance	242	342
Créances autres	72 862	0	72 862	78 821	• Avances et acomptes reçus sur commandes	9 661	9 921
Créances	101 048	25	101 023	104 072	• Grants à reverser	1 127	372
Valeurs mobilières de placement	32 921	0	32 921	3 110	Autres dettes	13 383	10 980
Disponibilités	108 617	0	108 617	124 354	Produits constatés d'avance	18 546	14 665
Charges constatées d'avance	7 332	0	7 332	6 233	TOTAL DETTES	161 168	152 326
TOTAL ACTIF CIRCULANT	285 405	1 575	283 830	270 572	Écarts de conversion Passif	919	1 026
Écarts de conversion Actif	2 698	0	2 698	803	TOTAL PASSIF	422 976	398 816
TOTAL ACTIF	465 144	42 168	422 976	398 816			

Compte de résultat combiné au 31 décembre 2024

En milliers d'euros

	2024	2023
PRODUITS EXPLOITATION		
Cotisations	20	17
Ventes de biens et services	85 798	79 857
Ventes de biens	57 128	53 274
Ventes de prestations de services	28 670	26 583
Produits de tiers financeurs	443 597	459 808
Concours publics et subventions d'exploitation	2 019	4 591
Ressources liées à la générosité du public	432 970	447 491
• Dons manuels	393 756	411 565
• Mécénats	28 378	26 098
• Legs, donations et assurances-vie	10 836	9 827
Contributions financières	8 608	7 726
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 603	3 920
Utilisations des fonds dédiés	326	1 256
Autres produits	28 996	28 328
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	TOTAL I	562 340
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	83 166	82 569
Variation de stock	-1 578	-392
Autres achats et charges externes	214 306	203 573
Aides financières	8 214	8 838
Impôts, taxes et versements assimilés	7 191	7 365
Salaires et traitements	85 637	82 372
Charges sociales	29 439	28 291
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	131 051	121 266
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 511	4 384
Dotations aux provisions	6 455	3 098
Reports en fonds dédiés	181	1 697
Autres charges	4 163	928
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	TOTAL II	572 735
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-10 395	29 195
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	4 471	1 870
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	19	711
Différences positives de change	12 547	2 836
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	TOTAL III	17 037
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 435	19
Intérêts et charges assimilées	1 548	327
Différences négatives de change	736	5 064
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	0
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	TOTAL IV	3 721
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	13 316	7
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	2 921	29 201
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	6 385	1 423
Sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	TOTAL V	6 385
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 031	1 137
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	TOTAL VI	1 031
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5 354	286
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS	TOTAL VII	0
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	TOTAL VIII	534
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	585 761	580 024
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	578 563	551 071
EXCÉDENT OU DÉFICIT	7 198	28 953
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	883	421
Prestations en nature	532	507
Bénévolat	101	121
TOTAL	1 516	1 048
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	2	181
Mises à disposition gratuite de biens	630	476
Prestations en nature	783	270
Personnel bénévole	101	121
TOTAL	1 516	1 048



PALESTINE 2024 - © Ben Milpas / MSF

2.3 Annexes des comptes combinés 2024 (en milliers d'euros)

1. Faits caractéristiques

1.1 De l'exercice

Medicine Market Place (MMP ACCESS DMC) est une société à responsabilité limitée, basée à Dubaï. Elle a été créée le 1^{er} octobre 2024 avec un capital de 50 000 AED détenu à 100 % par l'Association MSF France.

Elle a pour objectif de fournir aux patients de pays à revenu faible ou intermédiaire un accès rapide, stable et équitable à certains médicaments contre les maladies chroniques qui ne sont pas disponibles, que ce soit de manière permanente ou temporaire.

La société donnera accès à des médicaments d'une qualité garantie, par l'intermédiaire d'une Marketplace internationale en ligne, dans le cas où le médicament qui leur a été prescrit n'est pas disponible dans leur pays.

Les premiers pays cibles pour le démarrage de l'activité en 2025 sont le Libéria, puis le Nigéria.

Pour l'exercice 2024 aucune activité de vente n'a été réalisée en conséquence dans les comptes de l'Association MSF, seul le capital et quelques refacturations liées à la mise en place de la structure ont été comptabilisés.

L'Association MSF, l'Association MSF Logistique, l'Association Epicentre, la Fondation MSF et la SCI MSF ont décidé en 2021 de changer de logiciel comptable/achats et d'opter pour un logiciel commun afin de faciliter la combinaison du groupe France, l'homogénéisation des pratiques comptables et le traitement des flux croisés intra-groupe. L'appel d'offres, lancé courant 2022 par l'ensemble des directeurs financiers de ces entités, a abouti à retenir la solution technique WORKDAY FINANCE.

Par sa capacité à contractualiser et à avancer les fonds, il a été décidé que l'Association MSF porterait pour le compte des autres entités du périmètre, la signature des contrats avec les tiers impliqués dans le projet SI FINANCE, en conséquence un mandat de gestion a été établi pour refacturer à chacun sa quote-part :

- 75 % pour MSF Association ;
- 12 % pour MSF Logistique ;
- 9 % pour Epicentre ;
- 3 % pour SCI MSF ;
- 1 % pour Fondation MSF.

Pour l'exercice 2024, ce mandat de gestion se traduit dans les comptes de l'Association MSF par la diminution des immobilisations en cours incorporelles réallouées sur les entités concernées. La mise en service de l'ERP finance achat débutera en janvier 2025.

Par décision du Conseil d'Administration du 29 mars 2024, l'Association MSF se porte garante, à hauteur du capital initial plus les intérêts, soit 20 114 milliers d'euros au 31 décembre 2023, auprès de MSF Logistique pour assurer l'éventuel remboursement du prêt octroyé par MSF USA arrivant à échéance le 30 juin 2024.

Au cours de l'exercice 2024, une prolongation du prêt a été accordée pour une période de 10 ans sans intérêt avec un amortissement linéaire semestriel.

Pour rappel, MSF Logistique a contracté en mars 2020 un prêt de 22 088 milliers d'USD auprès de MSF USA pour le financement de son fonds de roulement, initialement financé par MSF Association.

Ce besoin en fonds de roulement permet à MSF Logistique d'assurer sa mission en couvrant ses besoins d'avance de trésorerie pour le compte de MSF Association, de MSF Suisse, de MSF Espagne et de WaCA. MSF Logistique devant financer ses coûts d'approvisionnement, de gestion, de traitement et de stockage, jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau financés par le système de facturation habituel.

Comptablement, cette décision post-clôture se traduit dans le compte de MSF Association par une information en hors-bilan.

1.2 Survenus après la clôture de l'exercice

Aucun fait significatif susceptible de remettre en cause la présentation des états financiers telle qu'indiquée ci-après.

2. Description de l'objet social

Les missions sociales du groupe MSF France reflètent les missions sociales des différentes entités combinées. Celles-ci sont détaillées dans les états financiers annuels de chacune d'entre elles.

Ainsi, l'Association MSF porte secours aux populations les plus vulnérables, développe des compétences médicales et opérationnelles locales, informe et sensibilise le public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales et soutient la recherche et le développement dans le domaine médical.

Sa mission sociale d'assistance médicale aux populations les plus vulnérables se concrétise par :

- les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par MSF Association seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF ;

- les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées à Dubaï, New York, Tokyo, Sydney, Dakar, Nairobi et Abidjan. Les équipes de support ainsi décentralisées sont en charge de certains programmes et projets sous la responsabilité des directions opérationnelle et médicale de l'Association MSF. Elles participent à définir et à mettre en œuvre le plan stratégique médico-opérationnel de l'Association.

Les soutiens financiers à d'autres organismes concourent au déploiement opérationnel de MSF sur les terrains.

La mission sociale d'information et de sensibilisation du public de l'Association MSF correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités opérationnelles de MSF et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

La mission de recherche et développement dans le domaine médical prend la forme d'une contribution financière à plusieurs initiatives du Mouvement MSF, telles que les activités de la Campagne d'accès aux médicaments essentiels (MSF Access Campaign) et de la Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi).

La Fondation MSF ancre son action dans le changement de pratiques à grande échelle. Pour atteindre cet objectif, ses projets se concentrent sur trois domaines principaux :

- Innovation technologique : elle développe des solutions aux problèmes de terrain basées sur des innovations technologiques.

- Recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, elle soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif.
- La connaissance humanitaire : au sein de la Fondation, le Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires (CRASH) vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services logistiques.

Les activités de recherche, les études épidémiologiques et les formations médicales de **l'Association Epicentre** viennent en appui des projets opérationnels de MSF.

Le Mouvement MSF s'est doté, au sein du groupe MSF France, d'une société : Medicine Market Place (MMP ACCESS DMC) afin de fournir aux patients de pays à revenu faible ou intermédiaire un accès rapide, stable et équitable à certains médicaments contre les maladies chroniques qui ne sont pas disponibles, que ce soit de manière permanente ou temporaire.

Enfin, la **SCI MSF**, propriétaire du siège parisien de MSF France, héberge les activités de l'ensemble des équipes basées à Paris.

3. Principes, règles et méthodes comptables combinées

3.1 Définition et périmètre de combinaison

Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100 % de leur activité, dans la combinaison des comptes au 31 décembre 2024 et constituent le « groupe MSF France » :

- Médecins Sans Frontières (Association RUP*) – entité combinante
- Médecins Sans Frontières Logistique (Association)
- Epicentre (Association)

- Fondation Médecins Sans Frontières (Fondation RUP*)
- SCI Médecins Sans Frontières (Société Civile Immobilière)
- MMP ACCESS DMC (SARL basée à Dubaï)

Les comptes combinés sont l'équivalent des comptes consolidés pour un ensemble d'entités dont l'unité et la cohésion proviennent de circonstances autres que celles prévues à l'article 357-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Ainsi, l'Association Médecins Sans Frontières combine les entités qui concourent à ses missions par la mise en œuvre d'activités spécialisées et complémentaires. Les conseils d'administration des entités du groupe sont statutairement composés d'administrateurs de l'Association MSF.

*Reconnue d'utilité publique.

ENTITÉS COMBINÉES AVEC L'ASSOCIATION MSF	STATUT JURIDIQUE	ACTIVITÉS
MSF LOGISTIQUE	Association	Achats, conditionnement, stockage et affrètement des médicaments et du matériel, médical ou non médical, destinés aux missions.
EPICENTRE	Association	Recherche épidémiologique, études médicales, support informatique et formation du personnel médical.
FONDATION MSF	Fondation	Apport de solutions innovantes aux problématiques rencontrées sur les terrains. Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires en France et à l'étranger.
MMP ACCESS DMC	SARL	Garantit l'achat et l'acheminement de médicaments de qualité européenne à prix coûtant pour des patients atteints de maladies chroniques.
SCI MSF	SCI	Propriétaire du siège parisien, avenue Jean-Jaurès (75019).

Le groupe MSF France a développé un partenariat privilégié avec certaines sections non opérationnelles du Mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit national, présentent des comptes annuels indépendants, et ne font pas partie du périmètre de combinaison, leurs conseils d'administration n'étant pas contrôlés par celui de l'Association MSF.

3.2 Principes généraux de combinaison

Le bilan et le compte de résultat combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes associations, fondations et sociétés comprises dans le périmètre, éventuellement après retraitements et reclassements (harmonisation des plans de comptes). Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés sans incidence sur le résultat combiné. Les profits et pertes internes, et les éventuelles provisions constatées sur des opérations internes, sont également éliminés. Ces éliminations ont une incidence sur le résultat combiné.

3.3 Méthodes comptables retenues

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- coût historique ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- le règlement n° 2018-06 de l'Autorité des normes comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- le règlement n° 2022-04 du 30 juin 2022 de l'ANC complétant et modifiant le règlement, ci-avant, n° 2018-06 du 5 décembre 2018 ;
- le règlement n° 2014-03 de l'ANC relatif au Nouveau plan comptable général modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 ;
- le règlement n° 2020-01 de l'ANC relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, dont le Livre III traite plus spécifiquement des comptes combinés.

Les comptes, établis en euros, couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année de clôture. Les principales méthodes utilisées, comprenant les retraitements de combinaison, sont listées ci-dessous.

4. Règles et méthodes comptables du bilan

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires, hors coûts de formation). Elles sont généralement amorties sur une période comprise entre 3 et 15 ans, selon le mode linéaire.

4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Terrains	Non amortis
Structure	20 - 60
Façade	15 - 20
Constructions	20
Agencements/Aménagements	15 - 20
Installations générales	5 - 20
Équipements techniques	15 - 20
Matériel de bureau et informatique	3 - 20
Matériel de transport	3 - 8
Mobilier	3 - 20

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'intervention.

4.3 Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. À la clôture de l'exercice, lorsque celle-ci est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.4 Legs et donations destinés à être cédés

L'Association MSF et la Fondation MSF sont habilitées à recevoir des libéralités.

Les biens et dettes reçus par legs, y compris les frais notariés, sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration, en l'absence de condition suspensive.

En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

À la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- dans le compte « Donation temporaire d'usufruit », la valeur de marché des actifs financiers cédés temporairement. L'Association MSF ou la Fondation MSF étant bénéficiaire des intérêts générés par ces actifs ;
- dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;

- dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès ;
- des dettes grevant le bien transféré, y compris des frais de notaires afférents ;
- de toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'Association s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation.

Les dettes sont comptabilisées dans le compte « Dettes des legs ou donations ».

La partie des ressources constatée dans les produits de l'exercice et non encore encaissée à sa clôture est comptabilisée au passif dans les « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont apurés au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie un produit d'« Utilisation des fonds reportés ».

Les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés qui surviennent après la date d'acceptation sont directement inscrits en compte de résultat dans les comptes « Autres charges sur legs ou donations » et « Autres produits sur legs ou donations » sans qu'ils viennent amender les sommes inscrites au bilan.

Sur décision des Conseils d'Administration de l'Association MSF et de la Fondation MSF, les valeurs des actifs et des passifs du legs ou de la donation, valorisés et comptabilisés à la date d'acceptation, peuvent être corrigés sur la base d'informations obtenues postérieurement à la date d'acceptation de la libéralité. Les montants inscrits en fonds reportés au titre de cette libéralité s'en trouveront corrigés d'autant.

En cas de perte de valeur des éléments d'actifs non réalisés, des dépréciations sont constatées.

Enfin, la gestion temporaire d'un bien légué ou donné entraîne la comptabilisation en résultat d'exploitation des loyers perçus et des charges de fonctionnement correspondantes.

4.5 Stocks et en-cours

Les stocks concernent principalement les stocks de médicaments, livres et matériels médical, logistique et informatique.

Stocks de matières et autres approvisionnements

Ils sont valorisés pour leur coût d'acquisition correspondant au prix d'achat et selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». Une dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

Stocks de marchandises

Ils concernent les marchandises entreposées par MSF Logistique et destinées à être soit utilisées sur les terrains d'intervention du groupe MSF France, soit vendues aux missions menées par d'autres sections du Mouvement MSF ou à d'autres ONG. Ils se composent de stocks de marchandises médicales et logistiques ainsi que de véhicules tout-terrain. Ils sont évalués selon la méthode du « prix de revient moyen pondéré » constitué du prix des marchandises et des frais accessoires d'achats.

Les règles de dépréciation des stocks sont les suivantes par catégorie de stock :

- les articles en stock ayant une date de péremption sont dépréciés au regard de leur rotation et du temps restant à courir avant leur obsolescence ;
- les articles n'ayant pas eu de mouvement en stock au cours des trois dernières années à la date de clôture annuelle sont dépréciés par tranches en fonction de l'antériorité de la rotation de stock ;
- les articles enregistrés dans le dépôt « destruction » sont dépréciés à 100 %.

4.6 Créances clients, usagers, dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement.

Elles sont enregistrées sous deux rubriques :

- les créances sur entités du Mouvement MSF France, au titre des facturations à l'euro l'euro, aux autres entités du Mouvement MSF ;
- les créances sur clients et comptes rattachés, au titre des facturations émises localement par les missions terrain.

Il en va de même pour les dettes fournisseurs et comptes rattachés, enregistrés sous ces mêmes deux rubriques.

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

4.7 Créances autres

Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produits dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « Subvention à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

À la clôture de chaque exercice, chaque entité du groupe MSF France comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières fixées par les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, une entité du groupe MSF France présente au bailleur des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et la créance correspondante dépréciée dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition sine qua non. En l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ils ne sont enregistrés en produits qu'une fois la condition levée.

Les grants à recevoir

Sont enregistrés dans cette rubrique les dons des personnes physiques et morales à recevoir des sections collectrices du Mouvement MSF.

Les sections américaine, japonaise et australienne, ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association, assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluriannuel international du Mouvement MSF, de reverser une partie de leur collecte à l'Association.

4.8 Valeurs mobilières de placements

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus- ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectuent selon la méthode « premier entré, premier sorti ». En fin d'exercice, MSF Association et la Fondation MSF vendent et rachètent immédiatement leurs placements afin de les valoriser aux cours officiels du 31 décembre de l'exercice.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

4.9 Disponibilités

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses.

Les dons reçus en chèques jusqu'à fin janvier de l'année suivante, et datés de l'exercice de clôture, sont rattachés aux produits de l'exercice clos et inscrits en banque à la clôture de l'exercice.

4.10 Fonds propres

Ils comprennent :

Les fonds propres sans droits de reprises

Ce poste comprend les fonds statutaires de l'Association MSF, le fonds associatif de MSF Logistique, la dotation initiale de la Fondation MSF et la dotation statutaire de la Fondation.

Les réserves

Le fonds de générosité publique :

Ce poste correspond à la part des fonds propres du groupe MSF France provenant des ressources de générosité du public non encore utilisées et non affectées.

La réserve d'investissement issue de la générosité du public :

Ce poste présente la part des fonds propres du groupe MSF France provenant des ressources collectées auprès du public non encore utilisées, destinées au remboursement de l'emprunt contracté par la SCI MSF pour l'acquisition du siège de l'Association MSF. À la fin de chaque exercice, il matérialise le solde de l'emprunt à rembourser par des fonds issus de la générosité du public.

Chaque année, par affectation des réserves du groupe, tel que décidé par l'Assemblée Générale, il est diminué de l'annuité d'emprunt remboursée sur l'exercice.

Le Fonds de réserves :

Le Fonds de réserves représente la part des fonds propres du groupe MSF France non affectée en fonds de générosité publique ou en réserves d'investissement.

4.11 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 de l'ANC. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Report en fonds dédiés ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par le groupe MSF France de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

4.12 Provisions pour risques et charges

Le groupe MSF France applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (ANC n°2014-03). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne peuvent être déterminés précisément.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si les entités du groupe MSF France ont une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources sans contrepartie future attendue.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de l'analyse de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des réclamations formalisées et de leurs probabilités de réalisation.

5. Règles et méthodes comptables du compte de résultat

5.1 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat adopté par le groupe MSF France est conforme au règlement n° 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte par origine et destination (CROD) ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources (CER) complètent la lecture de l'utilisation des fonds reçus par le groupe MSF France.

5.2 Dépenses pour les missions

Les dépenses engagées par les missions de l'Association MSF sont comptabilisées sur les terrains d'intervention ou depuis le siège pour le compte des missions selon des modalités différentes : la date comptable des dépenses enregistrées depuis le siège coïncide avec la date de livraison du bien ou la date de la réalisation effective de la prestation de service quand les dépenses effectuées par les missions (achats de matériels, salaires des employés nationaux, transports locaux...) peuvent être comptabilisées à la date de leur paiement dans

- les opérations de transferts et d'approvisionnement de trésorerie;

un outil de comptabilité de caisse.

5.3 Résultat financier

Le résultat financier sur les valeurs mobilières de placement est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées au point 4.8 « Valeurs mobilières de placement ».

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en exploitation lorsqu'il est généré par :

- les dotations et reprises des provisions pour pertes de change latentes (sur les dettes et créances en devises à la clôture);
- le règlement des créances et des dettes en devises à un taux de change différent de celui utilisé à leur enregistrement.

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en financier lorsqu'il est généré par :

- la réévaluation au cours de clôture des comptes de banques et caisses en devises étrangères;

- les opérations de couverture de change réalisées par le siège.

6. Règles et méthodes du hors-bilan

6.1 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant au groupe MSF France un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet des entités du Groupe. Elles sont présentées au pied du compte de résultat de l'exercice.

Les principales contributions volontaires en nature au groupe MSF France correspondent à :

- des médicaments et équipements médicaux;
- des équipements logistiques;
- du bénévolat.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, le groupe MSF France n'en comptabilise qu'une partie. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains produisent en fin d'exercice un état récapitulatif de l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont les missions ont bénéficié.

Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes (voir 8.5).

6.2 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels combinés. Leur montant est indiqué dans la note 7.5.

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à projeter

les droits de chaque salarié à la date de son départ en retraite.

Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ en retraite. Il est effectué par chaque entité du groupe MSF France qui retient pour le calcul de la provision ses propres critères de taux moyen d'augmentation de salaire, d'actualisation, de charges sociales et de rotation du personnel. Les hypothèses actuarielles retenues peuvent donc être différentes d'une entité à l'autre.

L'âge de départ à la retraite pris pour hypothèse, fonction de l'âge des salariés, est compris entre 62 et 64 ans pour toutes les entités.

6.3 Libéralités

Les biens meubles ou immeubles reçus par legs, donations ou assurances-vie sont inscrits en « Engagements reçus » pour leur valeur estimée nette des charges pouvant les grever, lorsque les actifs et passifs connus à la clôture n'ont pas encore été acceptés par le Conseil d'Administration.

6.4 Régime fiscal

Les entités combinées ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux à l'exception de l'Association MSF pour ses activités lucratives accessoires sectorisées depuis le 1^{er} janvier 2014.

Les entités non soumises aux impôts commerciaux ainsi que l'Association MSF pour ses activités non lucratives, sont cependant redevables de l'impôt à taux réduit sur les revenus de capitaux mobiliers, à l'exception de la Fondation MSF.

7. Détail du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2024

7.1 Détail de l'actif immobilisé

En milliers d'euros	MONTANT BRUT					AMORTISSEMENTS				MONTANT NET EN FIN D'EXERCICE
	Cumul en début d'exercice	Augmen- tation	Diminution	Reclasse- ments	Cumul en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmen- tation	Diminution	Cumul en fin d'exercice	
Donations temporaires d'usufruit	0	483	0	0	483	0	0	0	0	483
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	18 014	651	757	592	18 500	11 570	758	757	11 570	6 930
Immobilisations en cours	4 865	4 197	79	-863	8 121	0	0	0	0	8 121
Immobilisations incorporelles	22 880	5 332	836	-271	27 104	11 570	758	757	11 570	15 534
Terrains	50 053	0	0	0	50 053	0	0	0	0	50 053
Constructions	48 203	808	403	1 696	50 303	9 339	1 401	403	10 337	39 966
Installations techniques, matériel et outillages industriels	37 048	1 776	2 604	945	37 165	18 705	2 443	2 606	18 542	18 623
Immobilisations en cours	2 482	470	57	-2 370	526	0	0	0	0	526
Immobilisations corporelles	137 786	3 054	3 063	271	138 047	28 044	3 844	3 009	28 879	109 168
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 462	4 435	1 994	0	7 902	164	167	187	144	7 759
Dépôts divers et garanties cautions terrains	1 090	2 899	2	0	3 987	0	0	0	0	3 987
Immobilisations financières	1 090	2 899	2	0	3 987	0	0	0	0	3 987
TOTAL	167 218	15 719	5 896	0	177 041	39 777	4 769	3 953	40 593	136 448

Voir également règles et méthodes : 4.1 et 4.2

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels acquis ou/et produits, de licences et de films. Au 31 décembre 2024, la valeur nette comptable des films immobilisés est nulle.

Les immobilisations en cours incorporelles de 8 121 milliers d'euros correspondent principalement aux factures et aux productions immobilisées comptabilisées dans le cadre

du nouveau système d'information Finances/Achats. Leur mise en service est prévue pour début 2025.

Le 15 novembre 2024, une donation temporaire d'usufruit constituée de parts de SCPI a été transmise à l'Association MSF pour une durée de 5 ans. L'Association MSF bénéficiant des intérêts et de la rémunération de ces SCPI pendant la durée de la donation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Terrains	3 349	0	0	0	46 704	0	50 053
Constructions	10 964	0	0	0	29 002	0	39 966
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 829	1 092	71	14	11 618	0	18 623
Immobilisations en cours corporelles	35	444	0	0	47	0	526
TOTAL	20 177	1 535	71	14	87 371	0	109 168

Immobilisations financières

Les dépôts et cautionnements représentent 3 987 milliers d'euros et concernent :

- des prêts actions logement versés annuellement depuis 1999, et qui sont remboursés tous les 20 ans, pour un montant 2 612 milliers d'euros ;
- des cautions versées sur les missions MSF pour un montant de 1 375 milliers d'euros.

7.2 Détail de l'actif circulant

Stocks et en-cours

Valorisation brute des stocks et en-cours :

En milliers d'euros	2024	2023
Stock guides médicaux	32	22
Stock logistique	461	601
Stock médical et non médical	3	12
Stock de matériels et autres approvisionnements	496	636
Stock logistique	10 397	10 751
Stock médical et nourriture	24 594	22 698
Stock de marchandises	34 990	33 449
TOTAL	35 486	34 084

Voir également règles et méthodes : 4.5

Compte tenu de la rotation de certains produits et de leur obsolescence, les stocks de marchandises de MSF Logistique ont été dépréciés de 1 550 milliers d'euros en 2024, ce qui représente 4,4 % de la valeur brute en stock.

Créances brutes clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	2024	2023
MSF Afrique du Sud	44	15
MSF Afrique de l'Est	3	0
MSF Allemagne	1	40
MSF Australie	140	84
MSF Autriche	1	0
MSF Belgique	3 879	3 301
MSF Brésil	3	0
MSF Canada	36	1
MSF Corée du Sud	1	2
MSF Danemark	51	0
MSF Espagne	5 599	4 026
MSF Grèce	1	0
MSF Italie	38	33
MSF International	1 623	1 221
MSF Japon	18	13
MSF Luxembourg	20	0
MSF Norvège	18	22
MSF Pays-Bas	2 926	2 805
MSF Royaume-Uni	55	25
MSF Suède	36	50
MSF Suisse	5 199	6 975
MSF Supply	455	653
MSF USA	150	187
Créances sur entités du Mouvement MSF	20 294	19 454
Clients	1 219	1 089
Clients douteux	0	0
Clients factures à établir	23	31
Clients, comptes rattachés	1 242	1 120
TOTAL	21 536	20 574

Voir également règles et méthodes : 4.6

Les **créances clients et comptes rattachés** sont à moins d'un an. Ils se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

- Association MSF : 8 852 milliers d'euros.
- MSF Logistique : 11 483 milliers d'euros.
- Epicentre : 793 milliers d'euros.
- Fondation MSF : 0 millier d'euros.
- SCI MSF : 408 milliers d'euros.
- MMP ACCESS DMCC : 0 millier d'euros.

Créances autres

En milliers d'euros

	2024	2023
Financements institutionnels à recevoir Unitaïd – TB	0	1 599
Financements à recevoir DNDi*	290	0
Financement à recevoir Association MSF	290	1 599
Financements privés à recevoir CEPI* – Ebola et fièvre de Lassa	1 302	920
Financements privés à recevoir EDCTP* – TB et fièvre jaune	334	721
Financements privés à recevoir EDCTP* – Fièvre de Lassa	2 588	2 588
Financements privés à recevoir EDCTP* – Paludisme	809	0
Financements institutionnels à recevoir ANRS* – IRD – Tuberculose	791	660
Financements privés à recevoir Université d'Harvard – Microbiome	4 185	4 371
Financements privés à recevoir Wellcome et GAVI – Choléra	3 911	1 277
Financements privés à recevoir Gates Foundation – Rougeole	938	0
Financements privés à recevoir IAVI – VIH	285	700
Financements privés à recevoir divers	1 935	1 485
Financement à recevoir Epicentre	17 077	12 723
Total Financement à recevoir	17 367	14 322
Total Legs à recevoir	0	0
Avances versées sur commandes MSF Logistique	1 767	1 084
Total Avances versées sur commandes	1 767	1 084
Autres créances MSF Association	3 753	4 982
Autres créances MSF Logistique	263	310
Autres créances Epicentre	21	50
Autres créances Fondation MSF	22	20
Autres créances SCI MSF	2	83
Total Autres créances	4 061	5 445
Grant à recevoir MSF Association – MSF Australie	0	1 021
Grant à recevoir MSF Association – MSF Autriche	0	500
Grant à recevoir MSF Association – MSF Belgique	0	7
Grant à recevoir MSF Association – MSF Canada	0	341
Grant à recevoir MSF Association – MSF Danemark	116	1
Grant à recevoir MSF Association – MSF Allemagne	115	203
Grant à recevoir MSF Association – MSF Hong Kong	274	55
Grant à recevoir MSF Association – MSF Italie	550	35
Grant à recevoir MSF Association – MSF International	4 533	3 442
Grant à recevoir MSF Association – MSF Japon	10 011	5 405
Grant à recevoir MSF Association – MSF Luxembourg	7	33
Grant à recevoir MSF Association – MSF Norvège	2	67
Grant à recevoir MSF Association – MSF Suisse	10 457	996
Grant à recevoir MSF Association – MSF USA	23 338	45 120
Grant à recevoir MSF Association – MSF République tchèque	132	51
Grant à recevoir MSF Association – MSF Corée du Sud	0	692
Grant à recevoir MSF Association – MSF Royaume-Uni	599	0
Grant à recevoir MSF Association – MSF Grèce	110	0
Grant à recevoir MSF Association – MSF Mexique	122	0
Grant à recevoir MSF Association – MSF Nouvelle-Zélande	126	0
Total Grants à recevoir	49 667	57 970
TOTAL	72 862	78 821

Voir également règles et méthodes : 4,7

*DNDi : Drugs for Neglected Diseases initiative

*EDCTP : European and Developing Countries Clinical Trials Partnership.

*ANRS : Agence nationale de recherches sur le sida.

*CEPI : Coalition for Epidemic Preparedness Innovations.

Epicentre :

Le montant total des financements à recevoir s'élève à 17 077 milliers d'euros, et concerne principalement :

- Un financement contracté avec l'Université d'Harvard concernant l'étude sur l'efficacité d'aliments dirigés vers le microbiome afin de promouvoir le rétablissement pérenne d'enfants souffrant de malnutrition aiguë. La durée de financement est du 01/12/2021 au 31/03/2026.
- Un financement contracté avec The International AIDS Vaccine Initiative Inc (IAVI Inc), issu de fonds EDCTP, pour participer à l'évaluation de la faisabilité de futurs essais d'efficacité d'un vaccin contre la fièvre de Lassa. La durée du financement est du 01/02/2021 au 31/01/2025.

- Trois financements octroyés pour des études concernant le choléra. Deux de la fondation Wellcome pour évaluer l'impact des campagnes de vaccination orale (OCV) de masse, d'une durée du 01/04/2024 au 31/03/2027, et effectuer une analyse rétrospective multi-pays des campagnes OCV. Le troisième, provenant du GAVI, The Vaccine Alliance, concerne une étude pilote multisites du déploiement des tests de diagnostic rapide du choléra, d'une durée du 01/01/2023 au 31/12/2025.

Placements et disponibilités

Le montant des placements du groupe MSF France s'élève au 31 décembre 2024 à 32 921 milliers d'euros.
Sur l'ensemble de l'exercice, ce sont 1 128 milliers d'euros d'intérêts qui ont été réalisés, principalement à travers des dépôts à terme (DAT).

Banque	Type	Montant placé	Début	Échéance	Taux	Réalisé 2024	Dont intérêt couru	Montant en fin d'exercice	Plus-value latente	Nbr. de parts
BNP	DAT	1 000	20/11/2023	20/05/2024	4,1 %	16	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	1 000	22/09/2023	20/06/2024	3,9 %	19	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	26 000	28/03/2024	28/06/2024	4,1 %	369	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	26 000	28/06/2024	30/09/2024	3,9 %	352	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	30 000	02/10/2024	02/01/2025	3,5 %	252	252	30 000	6	n.a
BNP	DAT	1 800	28/03/2024	28/06/2024	4,1 %	18	0	0	0	n.a
BNP	DAT	1 800	28/06/2024	30/09/2024	3,9 %	18	0	0	0	n.a
BNP	DAT	1 800	02/10/2024	02/01/2025	3,5 %	15	15	1 800	0	n.a
CCP	DAT	300	29/05/2024	02/09/2024	3,6 %	3	0	0	n.a	n.a
CCP	DAT	305	18/09/2024	19/12/2024	3,3 %	2	0	0	n.a	n.a
CMU	DAT	868	04/04/2024	01/03/2025	4,0 %	26	26	868	6	n.a
BNP	Livret	187	01/12/2024	n.a	3,9 %	32	0	187	n.a	n.a
CMU	Livret	51	01/12/2024	n.a	2,0 %	4	0	51	n.a	n.a
CMU	Triplex	4	01/12/2024	n.a	2,0 %	0	0	4	n.a	n.a
BRED	Part sociale	10	19/12/2016	n.a	2,0 %	0	0	10	n.a	1
TOTAL		91 126				1 128	294	32 921	12	1

Voir également règles et méthodes : 4.8

Les disponibilités s'élèvent à 108 617 milliers d'euros au 31 décembre 2024 et se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Banques et CCP	71 865	8 233	949	3 216	1 266	0	85 529
Soldes trésoreries missions	22 792	0	196	0	0	0	22 987
Caisses	98	3	0	0	0	0	101
TOTAL	94 755	8 236	1 145	3 216	1 266	0	108 617

Voir également règles et méthodes : 4.9

Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Sur les achats des missions	6 843	280	49	3	150	0	7 324
Sur les achats du siège	8	0	0	0	0	0	8
TOTAL	6 851	280	49	3	150	0	7 332

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les marchandises, consommables et équipements facturés aux missions, et non encore réceptionnées sur les terrains d'intervention.

Écarts de conversion actif

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Écart de conversion Actif	1 255	1 434	8	0	0	0	2 698
TOTAL	1 255	1 434	8	0	0	0	2 698

7.3 Détail du passif

Détail des fonds propres

En milliers d'euros	EXERCICE PRÉCÉDENT							
	Montant en début d'exercice		Affectation du résultat de l'exercice précédent			Mouvement des réserves de l'exercice précédent (financements des investissements)		
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	1 499	0	0	0	0	0	0	0
Fonds de générosité publique	63 173	63 173	30 345	30 345	0	-7 456	-7 456	0
Réserve d'investissement collectée auprès du public affectée, non utilisée	26 262	26 262	0	0	0	-1 657	-1 657	0
Réserves	106 718	0	-1 392	0	-1 392	9 113	0	9 113
Résultat	28 953	30 345	-28 953	-30 345	1 392	0	0	0
TOTAL	226 605	119 780	0	0	0	0	-9 113	9 113

En milliers d'euros	EXERCICE EN COURS							
	Montant en début d'exercice après affectations de l'Assemblée Générale 2023	Augmentation de l'exercice		Diminution ou consommation de l'exercice		Montant en fin d'exercice avant affectation du résultat par l'Assemblée Générale		
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	1 499	0	0	0	0	1 499	0	1 499
Fonds de générosité publique	86 062	0	0	0	0	86 062	86 062	0
Réserve d'investissement collectée auprès du public affectée, non utilisée	24 605	0	0	0	0	24 605	24 605	0
Réserves	114 439	0	0	0	0	114 439	0	114 439
Résultat	0	7 198	11 065	0	0	7 198	11 065	-3 867
TOTAL	226 605	7 198	11 065	0	0	233 803	121 732	112 071

Voir également règles et méthodes : 4.10

Par décision de l'Assemblée Générale du 24 mai 2024, le résultat combiné 2023, qui présentait un excédent de **28 953** milliers d'euros, a été réparti comme suit :

- en augmentation du fonds de générosité du public pour **22 889** milliers d'euros (30 345 milliers d'euros – 7 456 milliers d'euros), ledit fonds de générosité du public s'élevant désormais à **86 062** milliers d'euros ;
- en diminution de la réserve d'investissement collectée auprès du public, de la part de générosité publique destinée au remboursement du prêt qui a financé l'acquisition du siège de l'association MSF, pour un montant de **1 657** milliers d'euros. La réserve d'investissement collectée auprès du public résultant de l'opération ci-dessus s'élève désormais à **24 605** milliers d'euros ;

- en augmentation du fonds de réserve à hauteur de **9 113** milliers d'euros (7 456 milliers d'euros + 1 657 milliers d'euros), ledit fonds de réserves s'élevant désormais à **114 439** milliers d'euros.

Le résultat combiné 2024 s'explique comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Résultat comptes sociaux	8 876	-1 450	54	64	-250	0	7 294
Retraitement de la marge sur charges constatées d'avance sur achats à MSF Logistique	63	0	0	0	0	0	63
Retraitement du report et de l'utilisation du fonds dédié Centre Jacques-Pinel	-160	0	0	0	0	0	-160
TOTAL	8 780	-1 450	54	64	-250	0	7 198

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés représentent le montant du produit net futur des legs et donations (prix de vente – passifs de succession – coûts de réalisation des actifs). Ils seront soldés au moment

de la réalisation du bien de la succession ou de la donation. Ils concernent l'Association MSF et la Fondation MSF et s'élèvent au 31 décembre 2024 à **13 366** milliers d'euros.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reports	Utilisations	Montant en fin d'exercice
Fonds reportés liés aux legs ou donations MSF Association	8 201	12 125	-7 932	12 395
Fonds reportés liés aux legs ou donations Fondation MSF	1 158	0	-187	971
TOTAL	9 359	12 125	-8 119	13 366

Fonds dédiés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reports	Utilisations		Montant en fin d'exercice	Dont projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			Montant global	Dont remboursements		
Subventions d'exploitation	0	0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes	1 462	15	31	0	1 446	0
Activités logistiques Watsan (Veolia)	220	15	13	0	222	0
Enveloppe d'investissements Green	1 242	0	18	0	1 224	0
Ressources liées à la générosité du public	5 009	166	295	0	4 880	8
WaCA Initiative	4 943	69	236	0	4 776	0
Fonds dédiés urgence Mayotte	0	94	0	0	94	0
Fondation abritée Innovators For Humanitarian Action (FIFHA)	59	0	59	0	0	0
Fonds dédiés Projet Alert App Niger	0	3	0	0	3	0
Activités de sauvegarde en Méditerranée	8	0	0	0	8	8
TOTAL	6 471	181	326	0	6 327	8

Voir également règles et méthodes : 4.11

Le détail des fonds dédiés est présenté dans chacune des annexes des entités du groupe MSF France.

Les fonds du fonds dédié Sauvegarde en Méditerranée seront reversés en 2025 à MSF Pays-Bas, qui opère sur cette activité.

Le fonds dédié WaCA Initiative correspond aux excédents cumulés et non consommés de la structure WaCA au regard de son financement par MSF Japon. Tout le financement alloué par MSF USA (seconde section contributrice au financement de WaCA) étant consommé chaque année.

Provisions pour risques et charges

L'utilisation des reprises sur provisions pour risques concerne principalement des risques de contentieux fiscaux sur les missions, ainsi que des fermetures de projets ou d'activités.

<i>Par nature</i> (en milliers d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions d'exploitation	3 025	6 339	464	1 510	7 390
Provisions pour risques	1 857	1 252	59	681	2 369
Provisions pour charges	1 167	5 086	404	829	5 020
Provisions financières	0	0	0	0	0
Provisions exceptionnelles	5	0	0	0	5
TOTAL	3 029	6 339	464	1 510	7 394

<i>Par entité</i> (en milliers d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Association MSF	2 992	4 887	440	1 501	5 937
MSF Logistique	24	1 434	19	0	1 439
Epicentre	14	18	5	9	18
Fondation MSF	0	0	0	0	0
SCI MSF	0	0	0	0	0
MMP ACCESS DMCC	0	0	0	0	0
TOTAL	3 029	6 339	464	1 510	7 394

Voir également règles et méthodes : 4.12

Emprunts bancaires et dettes assimilées

La SCI MSF a souscrit en octobre 2016 un emprunt de 35 000 milliers d'euros, sur une durée de 20 ans, pour financer l'acquisition d'un immeuble avenue Jean-Jaurès, siège parisien des entités du groupe MSF France.

Au 31 décembre 2024, 12 073 milliers d'euros ont été remboursés sur ces 35 000 milliers d'euros.

Par ailleurs, sont inscrites au bilan pour un montant de 21 503 milliers d'euros, des dettes financières qui correspondent principalement, pour 21 454 milliers d'euros, à l'avance de trésorerie accordée par MSF USA à MSF Logistique en financement de son fonds de roulement.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Les **dettes sur entités du Mouvement** correspondent principalement aux dépenses de personnel expatrié, facturées à MSF France par les autres sections MSF. L'ensemble des **dettes fournisseurs** est à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

- Association MSF : 23 470 milliers d'euros.
- MSF Logistique : 15 537 milliers d'euros.
- Epicentre : 399 milliers d'euros.
- Fondation MSF : 106 milliers d'euros.
- SCI MSF : 129 milliers d'euros.
- MMP ACCESS DMCC : 0 millier d'euro.

<i>En milliers d'euros</i>	2024	2023
MSF Australie	294	175
MSF Autriche	28	23
MSF Belgique	3 635	3 893
MSF Canada	236	209
MSF Danemark	6	0
MSF Allemagne	129	234
MSF Pays-Bas	266	295
MSF Hong Kong	4	73
MSF Italie	284	152
MSF International	2 161	1 364
MSF Japon	169	290
MSF Luxembourg	0	8
MSF Norvège	5	8
MSF Espagne	276	478
MSF Suède	113	93
MSF Suisse	4 392	6 478
MSF Royaume-Uni	91	93
MSF USA	481	685
MSF Supply	380	214
MSF Grèce	16	0
MSF Afrique du Sud	0	1
MSF République tchèque	0	6
MSF Irlande	8	6
MSF Brésil	1,8	0
MSF Corée du Sud	21	14
MSF Nairobi	257	431
MSF Portugal	13	13
MSF Liban	17	0
TOTAL Dettes sur entités du Mouvement MSF	13 281	15 236
Fournisseurs	11 114	10 469
Fournisseurs factures à recevoir	5 475	6 269
Fournisseurs terrain	9 772	9 389
TOTAL Dettes Fournisseurs	26 361	26 126
TOTAL	39 642	41 363

Dettes fiscales et sociales

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

En milliers d'euros	2024	2023
Impôts et taxes, versements assimilés	9 990	8 999
Personnel	1 641	1 101
Organismes sociaux	13 826	12 930
Provisions congés payés, CET, précarité	18 449	16 665
TOTAL	43 907	39 695

Autres dettes

Par entité
(en milliers d'euros)

	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Autres dettes	2 274	70	0	8	0	0	2 353
Financements institutionnels perçus d'avance	0	0	242	0	0	0	242
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	9 661	0	0	0	0	9 661
Grants à reverser	1 127	0	0	0	0	0	1 127
TOTAL	3 401	9 731	242	8	0	0	13 383

MSF Suisse, MSF Espagne et Médecins du monde (MDM) ont prépayé à MSF Logistique le « stock urgence » mis à leur disposition. Les sommes correspondantes constituent des **avances et acomptes reçus sur commandes**.

Les **grants à reverser** correspondent à des contributions financières accordées par les entités du groupe MSF France ou à des dons affectés aux projets d'autres sections du Mouvement reçus pour leur compte par les entités du groupe MSF France.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance d'Epicentre correspondent à la quote-part des financements non consommée à la clôture.

En milliers d'euros	2024	2023
Association MSF	800	1 350
MSF Logistique	38	13
Epicentre	17 708	13 302
Fondation MSF	0	0
SCI MSF	0	0
MMP ACCESS DMCC	0	0
TOTAL	18 546	14 665

7.4 Détail du compte de résultat

Résultat d'exploitation

Les comptes combinés du groupe MSF constatent un déficit d'exploitation de **10 395** milliers d'euros. Le total des charges d'exploitation est de 572 735 milliers d'euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 562 340 milliers d'euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et secteur géographique dans le compte de résultat par origine et destination et dans le compte d'emploi annuel des ressources (voir 9.1 Principes, règles et méthodes du CROD).

Autres dettes

Par nature (en milliers d'euros)

	2024	2023
Autres dettes	2 353	346
Financements perçus d'avance	242	342
MSF Suisse – Stock urgence	5 719	5 978
MSF Espagne – Stock urgence	3 618	3 618
Médecins Du Monde – Stock urgence	324	324
Avances et acomptes reçus sur commandes	9 661	9 921
Grant à reverser MSF Belgique	441	373
Grant à reverser MSF Pays-Bas	166	11
Grant à reverser MSF Royaume-Uni	0	-12
Grant à reverser MSF Suisse	520	0
Grants à reverser	1 127	372
TOTAL	13 383	10 980

Le groupe MSF est soumis aux impôts commerciaux au titre des activités lucratives accessoires sectorisées dans l'Association MSF. L'activité lucrative représente moins de 0,1 % des produits et moins de 0,1 % des charges du groupe MSF. Elle concerne principalement l'activité de partenariats de l'Association MSF.

Le résultat d'exploitation comprend le montant net des produits et des charges liés aux legs et donations cédés pour **10 836** milliers d'euros en 2024.

En milliers d'euros	2024	2023
Produits		
Montant perçu au titre des assurances-vie	3 654	2 958
Prix de vente des biens perçus par legs ou donations destinés à être cédés	13 181	13 433
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	187	8
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	8 175	5 016
Total	25 196	21 416
Charges		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 012	2 826
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	167	77
Reports en fonds reportés liés aux legs ou donations	12 181	8 685
Total	14 360	11 589
Solde	10 836	9 827

Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 5.3

Les charges et produits financiers s'élèvent respectivement à 3 721 et 17 037 milliers d'euros, générant un gain financier net de **13 316** milliers d'euros.

Le résultat financier inclut principalement 736 milliers d'euros de différences négatives de change et 12 547 milliers d'euros de différences positives de change au 31 décembre 2024.

Les opérations de l'année (exploitation et financier) dégagent un gain de change net de 8 643 milliers d'euros, imputable essentiellement à l'évolution favorable de la parité EUR/USD, contre une perte de change de 1 709 milliers d'euros en 2023.

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Produits de change d'exploitation	747	210	38	0	0	0	995
Charges de change d'exploitation	-3 917	-204	-42	0	0	0	-4 163
Résultat de change d'exploitation	-3 169	5	-3	0	0	0	-3 168
Produits de change financiers	12 514	2	32	0	0	0	12 547
Charges de change financières	-704	-1	-31	-1	0	0	-736
Résultat de change financier	11 810	1	1	-1	0	0	11 811
TOTAL	8 641	6	-2	-1	0	0	8 643

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels s'élèvent respectivement à 1 031 et 6 385 milliers d'euros, générant un gain exceptionnel net de **5 354** milliers d'euros.

État séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Conformément à la mise en application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 du règlement ANC 2022-04 du 30 juin 2022, modifiant le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, l'Association MSF produit

un état synthétique des avantages et ressources provenant de l'étranger, sur l'exercice 2024. Les ressources prises en compte dans cette synthèse sont les dons, les libéralités, les financements institutionnels et les dons en nature. Elles sont regroupées par pays et par origine et proviennent des outils internes (CRM des dons et des libéralités). Elles intègrent les éventuels retraitements et éliminations issus de la combinaison du groupe MSF France.

Afin de permettre un rapprochement plus aisé avec les données du compte de résultat, le pays « France » a été conservé.

État du contributeur (en milliers d'euros)	MONTANT TOTAL DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES						
	Cotisations	Concours publics et subventions d'exploitation	Dons manuels et mécénat	Libéralités (legs & donations)	Contributions financières	Total numéraire	Dons en nature
Autres pays < 3 K€ de ressources *	0	0	38	0	0	38	0
Allemagne	0	0	424	103	0	527	0
Andorre	0	0	2	124	0	126	0
Antilles néerlandaises	0	0	4	0	0	4	0
Australie	0	0	29 487	0	0	29 487	0
Autriche	0	0	113	0	0	113	0
Bahamas	0	0	36	0	0	36	0
Bangladesh	0	0	0	0	0	0	40
Belgique	0	0	274	0	0	274	0
Brésil	0	0	15	0	0	15	0
Canada	0	1 296	15	0	0	1 310	0
République de Corée	0	0	6 721	0	0	6 721	0
Danemark	0	0	797	0	0	797	0
Émirats arabes unis	0	0	1 541	0	0	1 541	277
Espagne	0	0	60	0	0	60	0
États-Unis	0	0	232 179	10 609	2 688	245 477	0
France	20	724	89 273	0	0	90 016	684
Grèce	0	0	112	0	0	112	0

suite ▶

Produits latents sur opérations de change

Par ailleurs, l'Association MSF contractualise du change à terme échelonné sur tout l'exercice 2024. Au 31 décembre, les engagements donnés et reçus des devises suivantes : USD, AUD, CAD et JPY, présentent un en-cours de 98 024 milliers d'euros.

Engagements donnés à livrer les devises en milliers d'euros	Montant en devises	Équivalent euros au 31/12	Engagements à recevoir en euros
USD	56 640	54 519	51 266
AUD	33 264	19 833	19 905
CAD	1 468	982	988
JPY	3 699 700	22 689	22 950
TOTAL	3 791 072	98 024	95 108

Voir également règles et méthodes : 6.2

7.7 Évolution de la trésorerie

Variation de la trésorerie (en milliers d'euros)

	2024	2023	Variation
1. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs privés	451 229	413 471	37 758
+ Ressources collectées auprès du public et autres fonds privés	441 997	456 006	-14 009
+ Variation des créances et dettes liées aux dons et fonds privés	9 232	-42 535	51 767
2. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs institutionnels	5 238	3 879	1 360
+ Financements institutionnels publics	2 019	4 591	-2 572
- Quote-part des subventions d'investissement versées au résultat	0		0
+ Variation des créances et dettes liées aux financements institutionnels	3 219	-712	3 931
3. Trésorerie liée aux activités humanitaires et au fonctionnement	-445 291	-418 803	-26 488
+ Autres ressources	141 419	118 171	23 248
- Dépenses de missions sociales	-505 641	-490 061	-15 580
- Dépenses de collecte, de fonctionnement et provisions	-72 741	-59 312	-13 429
+ Variation des amortissements et provisions	9 235	3 052	6 183
+ Valeur nette comptable des immobilisations sorties	134	-441	575
- Gains/pertes générés par les actifs et dettes financiers	-14 732	685	-15 417
+ Variation des stocks, autres créances et dettes	-2 965	9 102	-12 067
Variation de la trésorerie liée à l'activité (a) = 1+2+3	11 176	-1 454	12 630
Variation de la trésorerie liée aux activités d'investissement (b)	-11 283	-7 888	-3 395
Variation de la trésorerie liée aux activités de financement (c)	14 394	-3 062	17 456
Variation globale de trésorerie (a+b+c)	14 287	-12 404	26 690
Trésorerie en début d'exercice (A)	127 251	139 654	-12 404
Trésorerie en fin d'exercice (B)	141 538	127 251	14 287
Variation globale de trésorerie = (B) - (A)	14 287	-12 404	26 690

Au 31 décembre de 2024, la trésorerie est supérieure de 14 287 milliers d'euros à celle du 31 décembre 2023.

Malgré une baisse des ressources de générosité du public encaissées de 14 009 milliers d'euros, une hausse des dépenses décaissées de missions sociales de 15 580 milliers d'euros et une hausse des dépenses décaissées de recherche

7.6 Sûretés réelles immobilières accordées

Dans le cadre de l'acquisition du siège de l'Association MSF, la SCI MSF a contracté un emprunt avec les sûretés suivantes :

- privilège de prêteur de denier d'un montant en principal de 35 000 milliers d'euros jusqu'au 21 octobre 2037 ;
- nantissement des 500 parts que détiennent l'Association MSF et Epicentre dans le capital de la SCI MSF ;
- cession des créances des bureaux de Jaurès au titre des loyers qui résulteront des baux à conclure sur l'immeuble Jaurès.

8. Autres informations

8.1 Honoraires CAC

Les honoraires des commissaires aux comptes Ernst & Young s'élèvent sur l'exercice pour le groupe MSF France à 260 milliers d'euros hors taxes.

8.2 Effectifs

Les effectifs exprimés en équivalent temps plein (ETP) mentionnés ci-après sont ceux du personnel travaillant pour le groupe MSF.

Ils incluent donc le personnel du groupe MSF, refacturé à d'autres sections du Mouvement MSF, et n'incluent pas le personnel qui nous est refacturé par d'autres sections du Mouvement MSF.

Ces effectifs moyens sont en hausse, avec **12 594 ETP** au 31 décembre 2024 (dont 851 dans les sièges et 11 743 sur les terrains d'intervention), contre **11 310 ETP** (847 dans les sièges

et 10 464 sur les terrains d'intervention) au 31 décembre 2023. Ils ne prennent pas en compte les journaliers et le personnel des ministères de la Santé. Leur hausse s'explique principalement par la croissance de WaCA, structure créée par le Mouvement MSF en 2019, basée en Côte d'Ivoire et qui devrait être entièrement autonome en 2026.

<i>En ETP (équivalent temps plein)</i>	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Programme – Employés internationaux	869	0	22	0	0	0	891
Programme – Employés nationaux	10 687	0	165	0	0	0	10 853
TOTAL ETP sur les missions	11 556	0	187	0	0	0	11 743
Support aux missions	341	132	68	18	0	0	559
Recherche de fonds	45	0	0	1	0	0	46
Fonctionnement	118	47	19	3	0	0	186
Transverse (mission sociale/recherche de fonds/ fonctionnement)	60	0	0	0	0	0	60
TOTAL ETP sur les missions	563	179	87	22	0	0	851
TOTAL	12 119	179	274	22	0	0	12 594

8.3 Conseils d'Administration des entités du groupe

Seule la présidente du Conseil d'Administration de l'Association MSF est rémunérée.

La rémunération brute forfaitaire versée au Dr Isabelle DEFOURNY s'est élevée à 87 978 euros au titre de 2024.

Aucun autre membre des Conseils d'Administration du groupe MSF France n'est rémunéré pour sa fonction d'administrateur.

8.4 Les trois premières rémunérations brutes versées en 2024

Il est présenté dans les états financiers de chacune des entités du groupe MSF France, le montant cumulé annuel des trois premières rémunérations, ainsi que les rémunérations mensuelles des trois plus hauts cadres, versées en 2024.

8.5 Nature et valorisation des ressources en nature

Valorisation des ressources en nature reçues
(en milliers d'euros)

Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
1 081	323	0	112	0	0	1 516

Association MSF

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires, ne sont pas considérés comme des contributions volontaires en nature.

Fondation MSF

Les ressources en nature de la Fondation MSF correspondent à la valorisation du travail des membres du comité scientifique du CRASH.

<i>En milliers d'euros</i>	2024	2023
Bangladesh	40	69
Émirats arabes unis	277	0
France	454	121
Haïti	6	25
Jordanie	0	1
Mali	0	2
Niger	26	0
Nigéria	12	0
République centrafricaine	82	15
République démocratique du Congo	0	21
Soudan	357	19
Soudan du Sud	0	44
Syrie	0	9
Tchad	0	7
Ukraine	1	5
Yémen	31	10
Toutes missions	0	463
Missions sociales	1 287	811
Recherche de fonds	229	191
Fonctionnement	0	46
TOTAL	1 516	1 048

8.6 Montants des fournitures, équipements et matériels distribués par le groupe MSF à d'autres entités

En milliers d'euros	Nature	2024	suite ▶	Nature	2024
Autres sections MSF	Équipement logistique	234	ONG	Équipement logistique	30
	Équipement médical	176		Équipement médical	23
	Vaccins	66		Médicaments et matériel médical	300
	Médicaments et matériel médical	87		Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	7
	Autres dons	8		Autres dons	1
Total Autres sections MSF		572	Total ONG		361
Hôpitaux	Équipement logistique	355	Structures privées	Équipement logistique	23
	Équipement médical	705		Équipement médical	18
	Vaccins	14		Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	2
	Médicaments et matériel médical	2 569		Médicaments et matériel médical	22
	Autres dons	118	Total Structures privées		65
Total Hôpitaux		3 762	Autres structures	Équipement logistique	10
Organismes internationaux	Équipement logistique	5		Médicaments et matériel médical	2
	Équipement médical	1		Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	2
	Médicaments et matériel médical	257			
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	137			
	Autres dons	43	Total autres structures		15
Total Organismes internationaux		443			
TOTAL			5 217		

9. Principes, règles et méthodes du CROD

9.1 Généralités

Par application du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (CROD) ;
- un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (CER) ;
- les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Le CROD rend compte, dans un tableau en liste de l'origine des ressources, de la destination des dépenses et de leur financement par les ressources de générosité du public, pour l'année clôturée et l'année précédente.

Le CROD classe les charges en six rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions, impôts sur les bénéfices et reports en fonds dédiés de l'exercice. Il impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Il regroupe les produits dans cinq rubriques distinctes : les produits liés à la générosité du public, les produits non liés à la générosité du public, les subventions et autres concours publics, les reprises de provision et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs.

Les produits liés à la générosité du public s'entendent comme l'ensemble des dons, legs et donations reçus des personnes physiques et morales ainsi que les produits qui en découlent, comme les produits financiers, les loyers et les plus-values de cessions réalisées sur des biens dont la générosité du public a financé l'acquisition.

Le CROD est construit directement à partir de la comptabilité analytique des entités du groupe MSF France. Celle-ci enregistre dans des centres de coûts distincts les dépenses des différents services et activités des entités combinées. La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques citées ci-avant. Les dépenses communes à plusieurs activités sont ventilées entre les différentes rubriques par application de clés de répartition :

- les temps passés par personne pour les activités des équipes de communication, de collecte et de partenariat du département juridique et du département informatique ;
- la surface occupée par le personnel dédié à chaque activité du groupe MSF France pour répartir les dépenses de services généraux et les charges générales ;
- le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec l'Association MSF et celui réalisé avec d'autres organisations, pour répartir au sein de la mission sociale, les dépenses d'activité de MSF Logistique et d'Epicentre entre dépenses d'opérations et autres activités à vocation humanitaire.

Ces ventilations permettent de présenter le coût complet des emplois de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement du groupe MSF France.

9.2 Compte de résultat par origine et destination (CROD)

En milliers d'euros

	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	439 676	439 676	450 972	450 972
1.1 Cotisations sans contrepartie	20	20	17	17
1.2 Dons, legs et mécénat				
• Dons manuels	87 179	87 179	83 508	83 508
• Legs, donations et assurances-vie	10 836	10 836	9 827	9 827
• Mécénat	5 546	5 546	6 612	6 612
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	336 094	336 094	351 008	351 008
2 - Produits non liés à la générosité du public	140 497		118 757	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	400		772	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	8 608		7 726	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	131 489		110 259	
3 - Subventions et autres concours publics	2 019		4 591	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	3 244	0	4 448	0
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	326	225	1 256	1 132
TOTAL	585 761	439 901	580 024	452 104
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	506 532	392 821	490 061	380 718
1.1 Réalisées en France				
• Actions réalisées par MSF France	6 700	5 412	5 639	4 506
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1	0	13	12
1.2 Réalisées à l'étranger				
• Actions réalisées par MSF France	494 691	382 929	478 791	370 950
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	5 141	4 480	5 619	5 250
2 - Frais de recherche de fonds	24 186	20 603	22 133	20 483
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	23 728	20 306	21 703	20 096
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	458	297	430	387
3 - Frais de fonctionnement	38 698	15 315	33 541	18 925
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	7 890	0	3 104	0
5 - Impôt sur les bénéfices	1 077		534	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	181	166	1 697	1 632
TOTAL	578 563	428 905	551 071	421 759
EXCÉDENT OU DÉFICIT	7 198	11 065	28 953	30 345

	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	1 516	1 516	1 048	1 048
• Bénévolat	101	101	421	421
• Prestations en nature	532	532	507	507
• Dons en nature	883	883	121	121
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	0		0	
3 - Concours publics en nature	0		0	
TOTAL	1 516	1 516	1 048	1 048
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	1 516	1 516	1 048	1 048
• Réalisées en France	684	684	358	358
• Réalisées à l'étranger	832	832	691	691
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0	0	0
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	0	0	0	0
TOTAL	1 516	1 516	1 048	1 048

Passage des produits et des charges par destination

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le CROD.

Passage des produits (en milliers d'euros)

**Tableau de rapprochement
entre les produits du compte
de résultat et du compte de résultat
par origine et destination**

	Produits liés à la générosité du public			Produits non liés à la générosité du public			Subventions et autres concours publics	Reprises sur provi- sions et dépré- ciations	Utilisa- tions des fonds dédiés antérieurs	Total compte de résultat
	Cotisat- ions sans contre- partie	Dons, legs et mécénat	Autres produits liés à la générosité du public	Parrai- nage des entre- prises	Contri- butions financières sans contre- partie	Autres produits non liés à la générosité du public				
Cotisations	20	0	0	0	0	0	0	0	0	20
Ventes de biens et services	0	0	1 053	0	0	84 745	0	0	0	85 798
<i>Ventes de biens</i>	0	0	0	0	0	57 128	0	0	0	57 128
<i>Ventes de prestations de services</i>	0	0	1 053	0	0	27 616	0	0	0	28 670
Produits de tiers financeurs	0	103 562	329 408	0	8 608	0	2 019	0	0	443 597
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	0	0	0	0	0	0	2 019	0	0	2 019
<i>Dont manuels</i>	0	87 179	306 576	0	0	0	0	0	0	393 756
<i>Mécénats</i>	0	5 546	22 832	0	0	0	0	0	0	28 378
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	0	10 836	0	0	0	0	0	0	0	10 836
<i>Contributions financières</i>	0	0	0	0	8 608	0	0	0	0	8 608
Reprises sur amortissements, dépréciations	0	0	0	0	0	380	0	3 223	0	3 603
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	326	326
Autres produits	0	0	62	400	0	28 533	0	2	0	28 996
Produits financiers	0	0	4 133	0	0	12 885	0	19	0	17 037
Produits exceptionnels	0	0	1 439	0	0	4 946	0	0	0	6 385
TOTAL	20	103 562	336 094	400	8 608	131 489	2 019	3 244	326	585 761

Passage des charges (en milliers d'euros)

**Tableau de
rapprochement entre
les charges du compte
de résultat et du compte
de résultat par origine
et destination**

Passage des charges (en milliers d'euros)	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provi- sions	Impôt sur les béné- fices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables		Total compte de résultat
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par MSF France	Versements à d'autres organismes	par MSF France	Versements à d'autres organismes									
Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination													
Achats de marchandises	0	0	83 166	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83 166
Variation de stock	0	0	-1 578	0	0	0	0	0	0	0	0	0	- 1 578
Autres achats et charges externes	2 182	0	185 635	0	18 280	155	8 054	0	0	0	0	0	214 306
Aides financières	6	1	859	5 141	137	0	2 071	0	0	0	0	0	8 214
Impôts, taxes et versements assimilés	319	0	4 214	0	450	27	2 180	0	0	0	0	0	7 191
Salaires et traitements	2 739	0	66 316	0	3 044	171	13 368	0	0	0	0	0	85 637
Charges sociales	1 256	0	19 569	0	1 443	88	7 082	0	0	0	0	0	29 439
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	64	0	127 740	0	180	0	3 067	0	0	0	0	0	131 051
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	55	0	3 505	0	156	15	780	0	0	0	0	0	4 511
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 455
Reports en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	181	0	0	0	181
Autres charges	77	0	4 015	0	0	0	71	0	0	0	0	0	4 163
Charges financières	0	0	675	0	3	0	1 609	0	0	0	0	0	3 721
Charges exceptionnelles	3	0	576	0	35	2	414	0	0	0	0	0	1 031
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	1 077	0	0	0	0	1 077
TOTAL	6 700	1	494 691	5 141	23 728	458	38 698	7 890	1 077	181	0	0	578 563

9.3 Les charges par destination

Détail des missions sociales

Les missions sociales du groupe MSF France reflètent les missions sociales des différentes entités combinées et détaillées dans les états financiers annuels de chacune d'entre elles.

Ainsi l'Association MSF porte secours aux populations les plus vulnérables, développe des compétences médicales et opérationnelles locales, informe et sensibilise le public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales et soutient la recherche et le développement dans le domaine médical.

L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités du siège pour la part concernant la mise en œuvre de ces opérations.

Sont rattachés à cette mission sociale :

- les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par MSF Association seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF;
- les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, la formation et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis les sièges de Paris et Bordeaux, complété des équipes basées à Dubaï, New York, Tokyo, Sydney, Dakar, Nairobi et Abidjan. Les équipes de support ainsi décentralisées sont en charge de certains programmes et projets sous la responsabilité des directions opérationnelle et médicale de l'Association MSF. Elles participent à définir et à mettre en œuvre le plan stratégique médico-opérationnel de l'Association;
- les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à MSF un concours opérationnel sur les terrains.

L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- les activités du département de la communication pour la part dédiée à ces actions;
- les publications et productions audiovisuelles relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.

La recherche et le développement dans le domaine médical

Dans le cadre de cette mission sociale, MSF Association soutient financièrement plusieurs initiatives du Mouvement MSF, telles que les activités de la MSF Access Campaign et de la Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi).

L'innovation et la recherche sont également au cœur de la mission sociale de la Fondation MSF qui articule son action autour de trois axes :

- l'innovation technologique : basée sur des innovations technologiques, la Fondation MSF développe des solutions aux problèmes de terrain;
- la recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, la Fondation MSF soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif;
- la connaissance humanitaire : au sein de la Fondation MSF, le CRASH vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services logistiques. Les coûts correspondants sont directement intégrés aux dépenses d'opérations. L'activité de MSF Logistique avec d'autres acteurs que l'Association MSF, Epicentre ou la Fondation MSF génère les coûts des autres activités liées à la mission sociale.

Les activités de recherche, les études épidémiologiques et les formations médicales de l'Association Epicentre viennent en appui des projets opérationnels de MSF. Les coûts correspondants se ventilent entre les dépenses d'opération et de support des opérations.

Enfin, la SCI MSF, propriétaire du siège parisien de MSF France, héberge les activités de l'ensemble des équipes basées à Paris.

Ventilation des dépenses des missions sociales

Le CROD et le CER imposent une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Les actions menées dans les pays d'intervention sont directement rattachables à l'une ou l'autre de ces catégories.

Les activités de support et d'information menées par les sièges ne sont pas directement rattachables à ces catégories puisqu'elles concernent l'ensemble des pays d'intervention. Les dépenses correspondantes sont ainsi réparties entre « actions réalisées en France » et « actions réalisées à l'étranger » au prorata du coût des opérations réalisées en France d'une part et dans les pays d'intervention hors la France d'autre part.

Détail des emplois de missions sociales

En milliers d'euros	2023	2022	% des emplois 2024	% des emplois 2023
(1) Opérations réalisées en France par le groupe MSF France	5 658	4 822	1,0 %	0,9 %
(1) Opérations réalisées à l'étranger par le groupe MSF France	308 912	304 542	53,4 %	55,3 %
Dépenses des opérations en France et à l'étranger par MSF Association	314 570	309 364	54,4 %	56,1 %
(2) Dépenses des opérations en France et à l'étranger par WaCA	32 314	25 664	5,6 %	4,7 %
(3) Opérations pour le compte d'autres sections	17 744	15 540	3,1 %	2,8 %
(4) Versements à d'autres organismes	4 784	5 105	0,8 %	0,9 %
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	369 411	355 673	63,9 %	64,5 %
(5) Support des opérations par MSF Association (hors impact de change)	44 688	43 461	7,7 %	7,9 %
(2) Support des opérations par WaCA (hors impact de change)	4 686	3 063	0,8 %	0,6 %
Impact de change	4 425	4 932	0,8 %	0,9 %
Support des opérations	53 799	51 455	9,3 %	9,3 %
(6) Information et sensibilisation du public	2 709	2 783	0,5 %	0,5 %
(7) Autres activités liées à la mission sociale	80 255	79 624	13,9 %	14,4 %
(4) Versements à d'autres organismes	755	526	0,1 %	0,1 %
TOTAL MISSIONS SOCIALES	506 532	490 061	87,6 %	88,9 %
Dont missions sociales de MSF et de ses satellites hors WaCA	469 533	461 334	81,2 %	83,7 %
(2) Dont missions sociales de WaCA	37 000	28 727	6,4 %	5,2 %

Les dépenses de missions sociales augmentent de **16 471** milliers d'euros pour s'établir à **506 532** milliers d'euros. Cette augmentation s'explique par les variations suivantes :

(1) « Hausse » de **5 206** milliers d'euros des dépenses d'opérations réalisées en propre par MSF Association en France et à l'étranger pour s'établir à **314 570** milliers d'euros.

Il s'agit des dépenses directes d'opérations (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux...) menées uniquement par les entités combinées ou conjointement avec d'autres sections MSF.

Pays	Total	Pays	Total
Afghanistan	10 718	Territoires palestiniens occupés	32 037
Bangladesh	9 385	Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 413
Burkina Faso	4 296	Philippines	1 577
France	5 658	République centrafricaine	18 044
Haïti	18 956	République démocratique du Congo	23 151
Irak	12 196	Soudan	19 418
Iran	1 072	Sud Soudan	20 561
Jordanie	480	Syrie	5 029
Kenya	7 216	Tchad	18 448
Liban	4	Ukraine	14
Libéria	3 472	Yémen	24 438
Libye	7 248	Zambie	246
Malawi	5 649	Missions diverses	10 702
Mali	13 154	Epicentre pour le compte de MSF Association	7 947
Mauritanie	358	Epicentre pour le compte de tiers hors MSF	1 852
Niger	7 656		
Nigéria	16 387		
Ouganda	2 703		
Pakistan	3 086		
TOTAL	314 570		

50 % des dépenses ont été engagées dans les 7 principaux pays d'intervention : les territoires palestiniens occupés avec 32 037 milliers d'euros, versus 11 173 milliers d'euros en 2023, le Yémen, avec 24 438 milliers d'euros, versus 23 939 milliers d'euros en 2023, la République démocratique du Congo avec

23 151 milliers d'euros, versus 27 939 milliers d'euros en 2023, le Sud Soudan avec 20 561 milliers d'euros, versus 18 740 milliers d'euros en 2023, le Soudan avec 19 418 milliers d'euros, versus 11 826 milliers d'euros en 2023, Haïti avec 18 956 milliers d'euros, versus 17 889 milliers d'euros en 2023, et le Tchad avec 18 448 milliers d'euros, versus 21 902 milliers d'euros en 2023.

(2) Hausse de **6 650** milliers d'euros des dépenses d'opérations de **WaCA**, pour s'établir à **32 314** milliers d'euros.

WaCA, unité opérationnelle du Mouvement MSF basée en Côte d'Ivoire, poursuit la croissance de ses activités, notamment au Niger avec 10 055 milliers d'euros engagés, au Nigéria et au Tchad, auxquels s'ajoutent 4 686 milliers d'euros de support aux opérations, en hausse de 1 623 milliers d'euros par rapport à 2023.

Pays	Total	Pays	Total
Comores	18	Nigéria	6 472
Côte d'Ivoire	3 872	République démocratique du Congo	3 934
Libéria	185	Sénégal	98
Mauritanie	185	Tchad	7 496
Niger	10 055		
TOTAL	32 314		

(3) Hausse de **2 204** milliers d'euros des opérations conduites pour le compte d'autres sections du Mouvement MSF, pour s'établir à **17 744** milliers d'euros. Ces dépenses sont refacturées à l'euro et sont fonction des besoins des autres sections du Mouvement. Elles n'ont pas d'impact, in fine, sur le résultat du groupe MSF France.

(4) Baisse de **489** milliers d'euros des versements à d'autres organismes agissant dans le cadre des missions conduites par MSF Association et la Fondation MSF, pour s'établir à **5 142** milliers d'euros.

(5) Hausse de **1 227** milliers d'euros du support aux opérations de MSF Association, pour s'établir à **44 668** milliers d'euros, soit 8 % des emplois, comme en 2023. Ils correspondent au pilotage, à la coordination et à l'évaluation des programmes, à l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement et formation). Ce support est déployé depuis les sièges par les équipes basées à Paris, aux Émirats arabes unis, à Tokyo, Dakar, Abidjan, Nairobi et Bordeaux.

(6) Stabilité des dépenses d'information et de sensibilisation du public à hauteur de **2 709** milliers d'euros, contre 2 783 milliers d'euros en 2023. Elles se composent d'événements de

communication externe à des fins de témoignage : montage d'expositions, communiqués et dossiers de presse, rédaction de livres, production de films, etc. Elles sont ventilées de la même manière que les coûts des supports aux missions entre les opérations en France et à l'étranger.

(7) Hausse de **631** milliers d'euros des autres activités liées à la mission sociale pour s'établir à **80 255** milliers d'euros. Il s'agit des activités des satellites (MSF Logistique et Epicentre principalement) de MSF Association avec d'autres sections ou organisations humanitaires. Elles sont affectées directement aux missions réalisées à l'étranger.

En milliers d'euros	2023	2022	% des emplois 2024	% des emplois 2023
Coûts des ventes de marchandises et prestations logistiques	72 666	72 736	12,6 %	13,2 %
Consultations, recherches et formations médicales autres sections MSF	1 636	2 339	0,3 %	0,4 %
Consultations, recherches et formations médicales autres organisations	5 442	3 934	0,9 %	0,7 %
Guidelines médicaux et logistiques	57	117	0,0 %	0,0 %
MSF Access Campaign et DNDi	454	498	0,1 %	0,1 %
Autres activités liées à la mission sociale	80 255	79 624	13,9 %	14,4 %

Détail des versements à d'autres organismes :

En milliers d'euros

Organisme	Statut	Pays d'intervention	Montant	Mission
International Blue Crescent	Association	Turquie	1 206	MSF est partenaire d'International Blue Crescent (IBC) pour des activités à Azaz et Al-Bab pour cibler 26 000 personnes en exploitant un centre de santé primaire à Azaz ainsi qu'une clinique mobile et des agents de santé communautaires qui travaillent dans cinq camps de réfugiés dans la ville d'Al-Bab.
MSF International	Association		724	MSF participe au financement d'un support informatique mutualisé à l'échelle du Mouvement MSF pour les besoins des terrains. La partie mutualisée pour les besoins du siège se trouve en fonctionnement.
Al-Ameen	Association	Syrie	680	MSF est partenaire avec l'Association Al-Ameen pour cibler 73 000 personnes en exploitant deux centres de soins de santé primaires à Raju et Baadanli, avec des consultations générales de santé sexuelle et reproductive, de maladies non transmissibles, de pédiatrie et d'adultes.
MSF Suisse	Association	Honduras Liban Ukraine	520	MSF a réservé des dons affectés à MSF Suisse pour ses actions au Honduras pour 237 K€, au Liban pour 11 K€ et en Ukraine pour 273 K€.
MEHAD	Association	Ukraine	416	MSF soutient financièrement l'ONG MEHAD, suite à la passation d'un projet MSF de reconstruction physique et psychologique en Ukraine, dans la région de Vinnytsia.
MSF Belgique	Association	Liban Ukraine	301	MSF a réservé des dons affectés à MSF Belgique pour ses actions au Liban pour 241 K€ et en Ukraine pour 60 K€.
CAME	Association		269	MSF finance annuellement la CAME (Campagne d'accès aux médicaments essentiels), association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels et stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
GiveDirectly	Association	Malawi	210	MSF collabore avec GiveDirectly, ONG états-unienne qui fait de la distribution de cash aux patientes de notre cohorte atteintes du cancer du col de l'utérus pour subvenir à leurs besoins quotidiens.
UGDD	Association	Turquie	192	MSF est partenaire d'UGDD pour des activités de cliniques mobiles, UGDD ayant pris le relais des activités prises en charge par IBC.
Institut Pasteur	Association	Sénégal	140	La Fondation MSF collabore avec l'Institut Pasteur de Dakar dans le cadre du programme conjoint TDR DiaTROPIC.
MSF UK	Association	Royaume-Uni	122	MSF soutient financièrement MSF UK dans le cadre du projet Migration Access to Healthcare.

suite ▶

Organisme	Statut	Pays d'intervention	Montant	Mission
ECS	Association	Myanmar	93	MSF finance l'association Eleutheros Christian Society (ECS) pour soutenir l'hôpital de district de Noklak et le centre de santé de Pangsha, dans l'État du Nagaland. L'objectif est de renforcer les services de santé le long de la frontière avec le Myanmar, avec une approche centrée sur l'implication communautaire et le développement de structures de référence locales.
DNDi	Association		89	MSF finance annuellement la Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi).
White Chamomile	Association	Arménie	69	MSF soutient financièrement White Chamomile, association locale arménienne qui a mis en œuvre en 2024 un projet pour le diagnostic et le traitement de la tuberculose, visant spécifiquement les personnes déplacées internes touchées par la résurgence du conflit au Nagorno-Karabakh (NK) qui n'ont pas accès au système de soins de santé primaires, en lien avec le Centre national de pneumologie du ministère de la Santé arménien : recherche et mise en relation des patients atteints de tuberculose avec les hôpitaux, examen des cas contacts avec les tuberculeux, collecte et analyse des données. L'association a fourni un soutien social, médical et administratif aux patients atteints de tuberculose selon leur degré de vulnérabilité psychosociale. Le projet développé par White Chamomile a également eu pour objectif le renforcement des capacités des praticiens médicaux travaillant avec les populations vulnérables, par le biais de programmes de formation.
Karma	Association	Liban	50	MSF finance l'association Karma pour la reprise de la cohorte de patients (réfugiés syriens au Liban) souffrant de la thalassémie afin d'éviter une rupture de soins et de suivi après le départ de MSFF du Liban en juin 2023.
MSF Hollande	Association	Éthiopie / Sauvetage mer	31	MSF a réservé des dons affectés à MSF Hollande pour ses actions en Éthiopie pour 20 K€ et en Méditerranée (sauvetage en mer) pour 11 K€.
Climate Action Accelerator	Association	France	30	MSF soutient financièrement Climat Action Accelerator (CAA), qui œuvre en faveur de l'accélération de l'action climatique visant, en particulier, à réduire les émissions de gaz à effet de serre au sein du secteur humanitaire.
Autres	Divers	France	1	MSF soutient financièrement plusieurs autres structures ou projets.
TOTAL			5 142	

Détail des charges de recherche de fonds

En milliers d'euros	2024	2023	% des emplois 2024	% des emplois 2023
Frais de recherche de dons auprès des personnes physiques	20 805	18 193	3,6 %	3,3 %
Frais de recherche de dons auprès des personnes morales	558	507	0,1 %	0,1 %
Traitement des dons	1 049	1 299	0,2 %	0,2 %
Frais de recherche de libéralités	489	498	0,1 %	0,1 %
Traitement des libéralités	838	1 220	0,1 %	0,2 %
(1) Autres activités liées à la mission sociale	23 739	21 717	4,1 %	3,9 %
Frais de recherche de financements et de partenariats d'entreprises	205	145	0,0 %	0,0 %
Frais liés aux ventes par MSF	141	175	0,0 %	0,0 %
Frais de recherche de partenaires institutionnels	101	97	0,0 %	0,0 %
(2) Autres activités liées à la mission sociale	446	417	0,1 %	0,1 %
TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	24 186	22 133	4,2 %	4,0 %

Les frais de recherche de fonds comprennent les coûts d'appel à la générosité du public et les autres coûts relatifs à la recherche de partenariats et de subventions ou concours publics auprès des agences d'État d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels).

Le groupe MSF France ne supporte que les frais de recherche des fonds induits par la collecte directe de l'Association et de la Fondation MSF. Les sections MSF enregistrent par ailleurs, chacune dans leur comptabilité, les frais engagés pour lever les fonds qu'elles collectent pour le compte de l'Association.

Les dépenses de recherche de fonds augmentent de 2 052 milliers d'euros pour s'établir à 24 186 milliers d'euros, ce qui s'explique par les variations suivantes :

(1) Hausse de 2 023 milliers d'euros des frais d'appel à la générosité du public, à mettre en regard avec la hausse des dons collectés en France de 2 774 milliers d'euros. Ces frais comprennent les dépenses engagées par l'Association MSF et la Fondation MSF pour solliciter les donateurs (particuliers et entreprises), les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires) ainsi que le coût de gestion administrative des libéralités.

(2) Stabilité des frais de recherche des autres fonds privés, qui s'élèvent à 446 milliers d'euros et concernent la recherche des partenariats financiers d'entreprises ainsi que les dépenses liées à la sollicitation de bailleurs publics institutionnels.

Détail des charges de fonctionnement

En milliers d'euros	2024	2023	% des emplois 2024	% des emplois 2023
(1) Coût des services de fonctionnement	24 467	21 715	4,2 %	3,9 %
(2) Charges de fonctionnement refacturées	7 319	6 749	1,3 %	1,2 %
(3) Frais de fonctionnement WaCA	5 870	4 082	1,0 %	0,7 %
Fonctionnement du pôle associatif	1 042	996	0,2 %	0,2 %
Total frais de fonctionnement	38 698	33 541	6,7 %	6,1 %

Les frais de fonctionnement augmentent de **5 156** milliers d'euros, pour s'établir à **38 698** milliers d'euros, ce qui s'explique par les variations suivantes :

(1) Hausse de 2 752 milliers d'euros des dépenses de fonctionnement des sièges des entités du groupe MSF France qui évoluent comme suit :

En milliers d'euros	2024	2023	Variation	Variation %
Association MSF	14 131	13 380	751	6 %
Fondation MSF				
Association	286	299	-12	-4 %
Epicentre	3 433	2 984	449	15 %
Association MSF Logistique	5 599	3 989	1 610	40 %
SCI MSF	1 017	1 063	-46	-4 %
Coût des services de fonctionnement	24 467	21 715	2 752	13 %

La hausse des dépenses de fonctionnement de l'Association MSF s'explique principalement par :

- une hausse des dépenses liées au projet de refonte du SI finance/achat pour 366 milliers d'euros, compensée à l'euro l'euro par une production immobilisée sans impact sur le résultat ;

- une hausse des impôts sur les produits financiers de 576 milliers d'euros (958 milliers d'euros en 2024 versus 382 milliers d'euros en 2023) à mettre en regard avec la hausse des produits financiers de 2 601 milliers d'euros.

La hausse des dépenses de fonctionnement de l'Association MSF Logistique s'explique principalement par :

- une hausse des dépenses de masse salariale pour 507 milliers d'euros (augmentation des effectifs et effet augmentation salaires) ;
- une hausse exceptionnelle des intérêts financiers de 1 243 milliers d'euros liés aux intérêts payés à MSF USA dans le cadre de leur prêt pour clore le dû sur les années 2023 et 2024.

(2) Hausse de 570 milliers d'euros des dépenses de fonctionnement engagées pour le compte d'autres sections du Mouvement MSF. Ces dépenses sont refacturées à l'euro l'euro et n'ont donc pas d'impact sur le résultat du groupe MSF France.

(3) Hausse de 1 788 milliers d'euros des coûts de fonctionnement de WaCA à mettre en regard avec l'augmentation de ses activités opérationnelles de 8 273 milliers d'euros.

Pour le détail des provisions et des reports en fonds dédiés, se reporter aux tableaux du bilan.

9.4 Les produits par origine

En milliers d'euros	2023	2022	% des produits 2024	% des produits 2023
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Émirats arabes unis	98 016	93 892	16,7 %	16,2 %
Financements d'entreprises et autres organismes privés	14 554	15 110	2,5 %	2,6 %
Activités annexes (cartes de vœux, etc.)	62	107	0,0 %	0,0 %
Cotisations adhérents	20	17	0,0 %	0,0 %
(1) Autres fonds privés collectés en France et aux Émirats arabes unis	14 635	15 233	2,5 %	2,6 %
France et Émirats arabes unis	112 651	109 125	19,2 %	18,8 %
(2) Dons des particuliers collectés par MSF Australie, MSF Japon, MSF USA et autres MSF	306 576	327 250	52,3 %	56,4 %
Autres fonds privés collectés par les sections MSF	22 832	19 737	3,9 %	3,4 %
Autres sections MSF	329 408	346 987	56,2 %	59,8 %
Ressources privées issues de la recherche de fonds	442 059	456 112	75,5 %	78,6 %
(3) Subventions et autres concours publics	2 019	4 591	0,3 %	0,8 %
TOTAL ressources issues de la recherche de fonds	444 078	460 703	75,8 %	79,4 %

Détail des ressources issues de la recherche de fonds

Les ressources issues de la recherche de fonds baissent de **16 625** milliers d'euros pour s'établir à **444 078** milliers d'euros, ce qui s'explique par les variations suivantes :

(1) Hausse de **3 526** milliers d'euros des ressources collectées en France et aux Émirats arabes unis.

La générosité du public s'élève à 98 016 milliers d'euros, dont 8 078 milliers d'euros (8,2 %) affectés à des programmes spécifiques par les donateurs (7 606 milliers d'euros par l'Association MSF et 473 milliers d'euros par la Fondation MSF). Parmi ces fonds affectés, 638 milliers d'euros ont été alloués aux interventions d'urgence : au Sud Soudan (136 milliers d'euros), en République démocratique du Congo (500 milliers d'euros) et à Gaza (2 milliers d'euros), auxquels s'ajoute le « Fonds régional - Urgence Gaza », à hauteur de 4 802 milliers d'euros.

Les autres fonds privés s'élèvent à 14 635 milliers d'euros et proviennent pour 5 545 milliers d'euros du mécénat, pour 8 608 milliers d'euros de contributions financières, pour 400 milliers d'euros du partenariat, pour 62 milliers d'euros de la vente de produits solidaires et pour 20 milliers d'euros des cotisations.

(2) Baisse de 17 579 milliers d'euros des ressources collectées par d'autres sections MSF.

Parmi les 329 408 milliers d'euros collectés par les sections MSF au bénéfice du groupe MSF France, 44 302 milliers d'euros, soit 13,4 %, proviennent de la volonté des donateurs.

Au total, les ressources privées issues de la recherche de fonds de l'ensemble combiné s'élèvent à 442 059 milliers d'euros, dont une part stable de ressources collectées en France et aux Émirats (25 %).

En milliers d'euros		2024	2023
MSF USA	Dons des particuliers	223 492	251 520
	Autres fonds privés	7 906	10 956
Ressources privées issues de la recherche de fonds		231 398	262 476
MSF Australie & MSF Nouvelle Zélande	Dons des particuliers	26 378	26 383
	Autres fonds privés	6 012	4 621
Ressources privées issues de la recherche de fonds		32 390	31 004
MSF Japon & MSF Corée	Dons des particuliers	48 472	46 325
	Autres fonds privés	61	0
Ressources privées issues de la recherche de fonds		48 533	46 325
Autres MSF	Dons des particuliers	8 234	3 022
	Autres fonds privés	8 853	4 160
Ressources privées issues de la recherche de fonds		17 087	7 182
Total	Dons des particuliers	306 576	327 250
	Autres fonds privés	22 832	19 737
TOTAL ressources sections		329 408	346 987

(3) Les subventions et autres concours publics (également appelés financements institutionnels) correspondent aux financements obtenus auprès des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales. Elles s'élèvent à 2 019 milliers d'euros (contre 4 327 milliers d'euros en 2023), dont 64 % par le gouvernement canadien (1 296 milliers d'euros), 31 % par l'ARS (619 milliers d'euros) et 5 % par d'autres bailleurs institutionnels (104 milliers d'euros).

Pour le détail des reprises de provisions et utilisations des fonds dédiés, se reporter aux tableaux du bilan.

Détail des autres produits

En milliers d'euros	2024	2023	% des produits 2024	% des produits 2023
(1) Ressources issues des activités liées à la mission sociale	100 011	92 920	17,1 %	16,0 %
(2) Autres ressources	38 103	20 697	6,5 %	3,6 %
TOTAL Autres produits	138 113	113 616	23,6 %	19,6 %

Les autres produits de **138 113** milliers d'euros recouvrent des ressources issues des activités liées aux missions sociales, à hauteur de 100 011 milliers d'euros et d'autres ressources pour 38 102 milliers d'euros :

(1) Les ressources issues des activités liées aux missions sociales correspondent principalement aux produits des activités de MSF Logistique avec des organisations externes

au groupe MSF France (82 285 milliers d'euros de ventes de médicaments, de matériel médical et logistique, en hausse de 5 704 milliers d'euros par rapport à 2023) et aux produits de refacturation des dépenses de missions engagées par l'Association MSF pour d'autres centres opérationnels de MSF (17 600 milliers d'euros).

(2) Les autres ressources comprennent des produits d'exploitation pour 4 191 milliers d'euros générés principalement par les activités d'Epicentre, de MSF Logistique et de l'Association MSF avec d'autres sections MSF, des produits financiers incluant les intérêts et plus-values générés par les placements, les gains de change d'exploitation et financiers (17 978 milliers d'euros), d'autres activités marchandes diverses (1 852 milliers d'euros), les produits exceptionnels (6 385 milliers d'euros) et les produits de refacturation des coûts engagés par l'Association MSF pour le fonctionnement d'autres sections de MSF (7 696 milliers d'euros). Leur hausse s'explique principalement par les produits de change : plus 9 712 milliers d'euros par rapport à 2023.

10. Le Compte d'emploi des ressources (CER)

10.1 CER 2024

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2024 est présenté conformément aux dispositions du règlement comptable n° 2018-06, en quatre parties :

- ressources et emplois de la générosité du public de l'exercice ;
- évolution du montant de la générosité du public non utilisée et libre d'affectation sur l'exercice ;

- ressources et emplois de la générosité du public qui prennent la forme de contributions volontaires en nature ;
- fonds dédiés liés à la générosité du public.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (loi n° 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Missions sociales	392 821	380 718	1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	20	17
• Actions réalisées par l'organisme	5 412	4 506	1.2 Dons, legs et mécénats		
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	12	• Dons manuels	87 179	83 508
1.2 Réalisées à l'étranger			• Legs, donations et assurances-vie	10 836	9 827
• Actions réalisées par l'organisme	382 929	370 950	• Mécénats	5 546	6 612
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	4 480	5 250	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	336 094	351 008
2 - Frais de recherche de fonds	20 603	20 483			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	20 306	20 096			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	297	387			
3 - Frais de fonctionnement	15 315	18 925			
TOTAL DES EMPLOIS	428 740	420 127	TOTAL DES RESSOURCES	439 676	450 972
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0	2 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	166	1 632	3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	295	1 132
Excédent de la générosité du public de l'exercice	11 065	30 345	Déficit de la générosité du public de l'exercice		
TOTAL	439 970	452 104	TOTAL	439 970	452 104

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	11 065	30 345
(-) Investissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 7 383	- 7 456
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	89 744	86 062

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales			Bénévolat	101	421
Réalisées en France	684	358	Prestations en nature	532	507
Réalisées à l'étranger	832	691	Dons en nature	883	121
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0			
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	0	0			
TOTAL	1 516	1 048	TOTAL	1 516	1 048

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	5 009	4 509
(-) Utilisation	295	1 132
(+) Report	166	1 632
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	4 880	5 009

Le CER vient préciser l'utilisation de la générosité du public (GP) que le CROD a isolée dans la colonne « Dont générosité du public » du tableau des emplois et ressources de l'année.

Le CER rend compte de l'utilisation de la GP collectée sur l'exercice pour financer les dépenses de l'exercice. Il est complété par un tableau qui récapitule les ressources de GP disponibles en début d'exercice, celles issues du résultat de l'exercice et celles utilisées pour financer les investissements de l'année. Les désinvestissements nets d'actifs antérieurement financés par la GP, intervenus sur l'exercice, constituent un abondement du même montant des ressources de GP de l'année.

436 288 milliers d'euros de GP collectée en 2024 ont été utilisés sur l'exercice pour financer les emplois de l'année. En fin d'exercice, la réserve de GP disponible s'établit à 89 744 milliers d'euros.

10.2 Ressources liées à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels des donateurs (personnes physiques ou morales), les legs et autres libéralités collectés en France et à l'étranger directement par l'Association, la Fondation ou par les sections et bureaux étrangers du Mouvement MSF qui sont associés à la définition et à la validation du projet opérationnel mis en œuvre par le groupe MSF France.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom pour le compte de l'Association, conformément à l'accord financier international du Mouvement MSF dont les termes ont été approuvés par la plus haute instance de la gouvernance associative de MSF (International Board) dans le Resource Sharing Agreement. L'ensemble des ressources reçues des sections MSF constituent ainsi des ressources de générosité du public. Elles sont présentées dans la rubrique « Autres ressources liées à la générosité du public » du CROD et du CER, distinctement des montants collectés directement par l'Association.

À ces ressources s'ajoutent :

- les produits issus des intérêts dégagés sur les placements financiers de la générosité du public ;
- les produits perçus des legs en cours de réalisation (loyers par exemple) ;
- les produits de cessions d'actifs que la générosité du public a financés avec certitude lors de leur acquisition.

10.3 Suivi des ressources collectées auprès du public

Les modalités d'application du règlement n° 2018-06 ainsi que les règles de financement des emplois mises en œuvre pour établir le CER ont été présentées à la Commission financière du Conseil d'Administration de l'Association qui les a validées en date du 20 mai 2021.

Le groupe MSF utilise ses ressources pour financer ses emplois et ses investissements en application des principes et des critères de priorité suivants :

Principes d'« utilisation directe » de la GP pour financer les emplois :

- Dans le respect de la volonté des donateurs et testateurs, les dons et libéralités affectés sont intégralement alloués aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence aux opérations d'un pays donné ou à une thématique particulière).
- Dans le respect de ses engagements contractuels, le groupe MSF France alloue les ressources aux dépenses concernées conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels, allocation de la générosité du public non affectée, collectée par d'autres entités du Mouvement MSF).
- Les dépenses engagées pour le compte des sections du Mouvement MSF ou pour d'autres acteurs et partenaires sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : produit des refacturations aux satellites et sections MSF).
- La marge dégagée par les activités externes des satellites finance en priorité les frais de fonctionnement de ces satellites.

L'ensemble de ces principes se matérialise comme suit :

En milliers d'euros	Emplois	Volonté des donateurs et testateurs	Autres engagements contractuels	Refacturation	Ventes	Production immobilisée	Financier	Emplois restant à financer
Mission sociale	506 532	52 449	291 422	16 754	76 288	299	16	69 303
Recherche de fonds	24 186	0	96	0	29	25	0	24 036
Fonctionnement	38 698	0	6 199	8 843	11 412	1 914	0	10 329
Dotations aux provisions	7 890	0	0	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	1 077	0	0	0	0	0	0	0
Fonds dédiés	181	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	578 494	52 449	297 717	25 597	87 729	2 238	16	103 668

À noter que la volonté des donateurs et testateurs comprend 8 078 milliers d'euros collectés en France et aux Émirats arabes unis et 44 302 milliers d'euros collectés par d'autres sections MSF pour le compte du groupe MSF France.

Principes d' « utilisation proportionnelle » de la GP pour financer les emplois

Les ressources de générosité du public non encore utilisées après application de ces différents principes sont allouées aux emplois restant à financer, à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de générosité du public non encore affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

Principe d'utilisation de la GP pour financer les investissements

Après application des principes d'utilisation directe et proportionnelle de la GP, la totalité des ressources de générosité du public qui n'auraient pas encore été utilisées sont allouées au financement des investissements de l'année.

Ainsi, la règle de financement des acquisitions d'immobilisations est différente de celle des emplois. Elle prévoit que la générosité du public finance 100 % des investissements de l'année sans application du ratio « R » défini précédemment.

Tout encaissement relatif à une diminution des immobilisations sur l'exercice (cessions d'actifs, remboursement de caution ou d'avance sur titres de participation) vient abonder la générosité du public à la clôture de cet exercice. En revanche, les mises au rebut d'actifs qui ne s'accompagnent pas d'un encaissement ne majorent pas le montant de la générosité du public de l'exercice.

10.4 Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'ensemble combiné a utilisé 436 288 milliers d'euros de ressources de GP, soit 99 % des ressources de GP de l'exercice 2024, qui s'élèvent à 439 970 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2024, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées représente 2,5 mois d'activité de l'ensemble combiné et s'élève à 89 744 milliers d'euros.

Les ressources collectées auprès du public, hors variation des fonds dédiés de l'exercice, sont utilisées sur l'année 2024 pour financer :

- 392 821 milliers d'euros de missions sociales (soit 90 % des ressources de GP utilisées sur l'année) ;
- 20 603 milliers d'euros de frais de recherche de fonds (soit 5 % des ressources de GP utilisées sur l'année) ;
- 15 315 milliers d'euros de frais de fonctionnement (soit 4 % des ressources de GP utilisées sur l'année) ;
- 7 383 milliers d'euros de travaux et d'acquisitions d'immobilisations (soit 2 % des ressources de GP utilisées sur l'année).

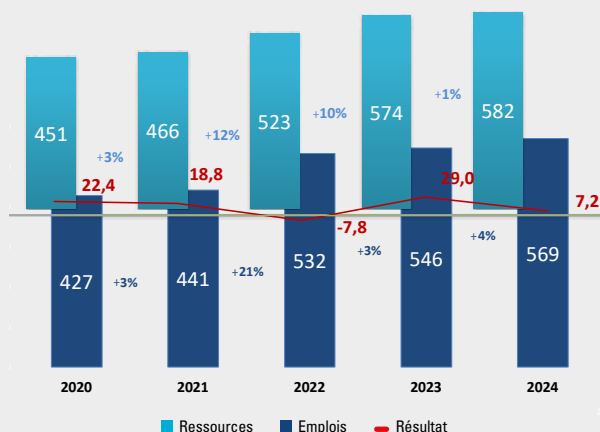
Les missions sociales sont financées à hauteur de 78 % par les ressources collectées auprès du public, les frais de recherche de fonds à hauteur de 85 %, et les frais de fonctionnement à hauteur de 40 %.



PALESTINE 2024 - © Mariam Abu Dagga / MSF

2.4 Indicateurs de gestion pluriannuels

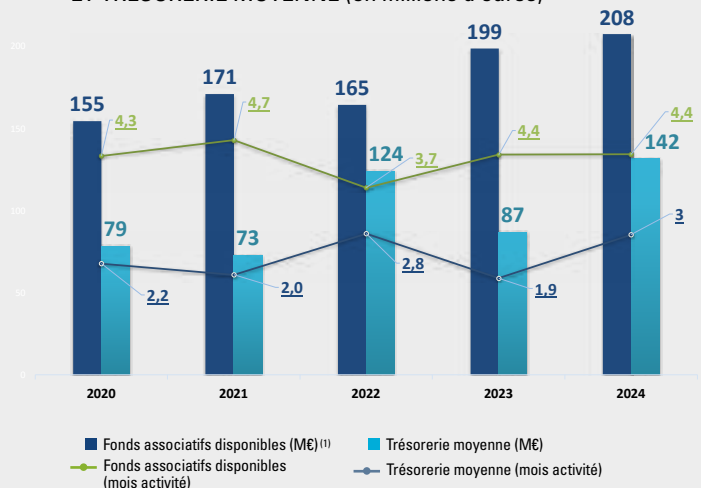
RESSOURCES, EMPLOIS ET RÉSULTATS COMBINÉS (en millions d'euros)



Les ressources sont exprimées hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs et les emplois sont exprimés hors dotations aux provisions et hors engagements à réaliser sur ressources affectées.

Source : Compte d'emploi annuel des ressources combiné.

FONDS ASSOCIATIFS DISPONIBLES ET TRÉSORERIE MOYENNE (en millions d'euros)

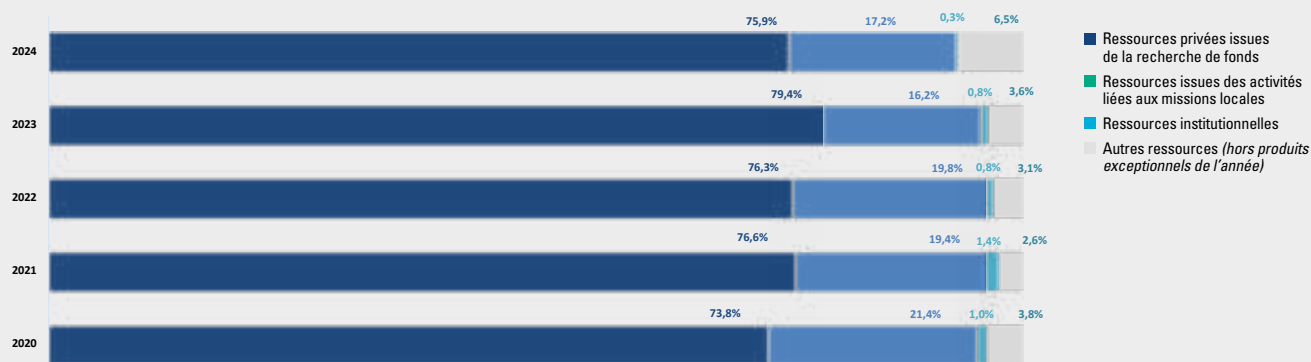


(1) Total des fonds associatifs après affectation du résultat de l'année.

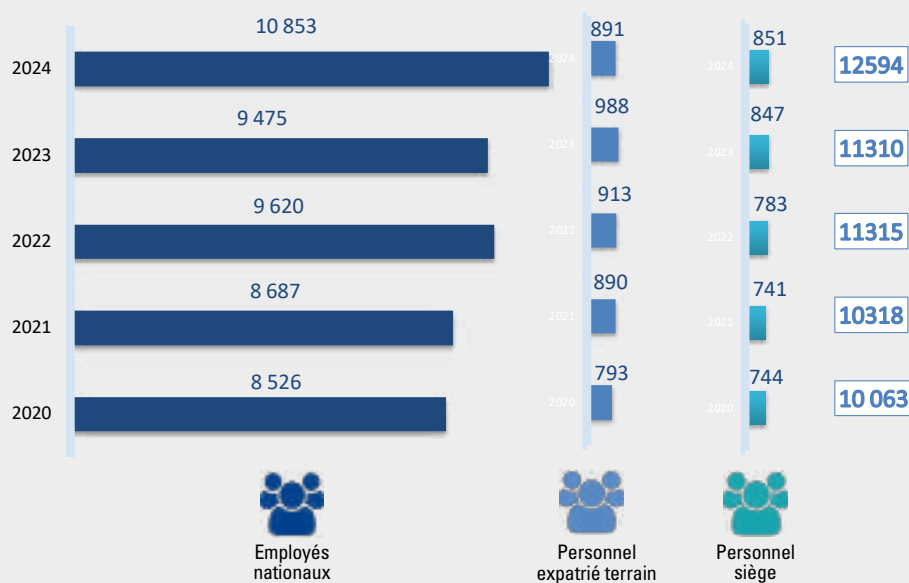
COMPOSITION DES EMPLOIS COMBINÉS (en %)



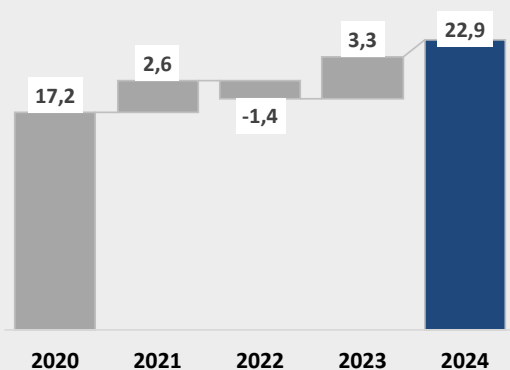
ORIGINE DES RESSOURCES COMBINÉES (en %)



EFFECTIFS MOYENS ANNUELS



COÛT DE L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC





3. Organisation de MSF et gouvernance

1. Le Mouvement Médecins Sans Frontières

L'Association MSF constitue avec les associations américaine, australienne et japonaise de MSF le groupe OCP (Centre opérationnel de Paris). OCP forme ainsi l'un des six centres opérationnels autour desquels est organisé le Mouvement MSF.

Médecins Sans Frontières est une association médicale humanitaire internationale, créée en 1971 à Paris par des médecins et des journalistes. Elle délivre ses secours en toute indépendance et impartialité et se réserve le droit de s'exprimer publiquement sur les situations dont ses équipes peuvent être témoins. Réunies autour d'une même Charte, les équipes de MSF sont composées de personnel médical, logistique et administratif de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement. Elles apportent leurs secours dans le respect des principes de l'action humanitaire et de l'éthique médicale.

1.1 Organisation et gouvernance du Mouvement MSF

Aujourd'hui, le Mouvement international MSF compte une quarantaine de sections et bureaux de représentation dont six centres opérationnels ainsi que des organisations satellites spécialisées principalement dans la logistique, l'approvisionnement et l'épidémiologie et MSF International. Toutes les associations sont des entités juridiquement indépendantes enregistrées en conformité avec les lois du pays dans lequel elles sont établies et réunies autour d'une seule et même Charte. Sur le terrain, chaque centre opérationnel mène ses propres projets de manière indépendante, tout en assurant un échange d'informations dans un souci de cohérence. Lors d'urgences de très grande ampleur, les différents centres opérationnels qui interviennent s'efforcent de se répartir la tâche pour déployer des secours plus efficaces.

MSF International est l'association qui a pour objectif de préserver l'identité de MSF, d'apporter un soutien au Mouvement en termes de coordination et d'information, et de représenter MSF auprès des institutions internationales.

Les organes de gouvernance associative du Mouvement sont les suivants :

L'Assemblée Générale Internationale (AGI) est la plus haute autorité de MSF International, en charge de préserver la mission sociale médicale et humanitaire de MSF et de donner une orientation stratégique au Mouvement. Elle délègue des tâches à un Conseil d'Administration International, qui doit lui rendre compte pour l'exécution de ces tâches.

Elle se réunit annuellement et comprend deux représentants de chaque association, deux représentants des membres individuels de MSF International et le Président international, lui-même élu par les représentants. Chaque représentant, ainsi que le Président international, disposent d'un vote indépendant pour se prononcer sur les questions soumises à la décision de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration International (CAI) comprend douze membres ayant un droit de vote et un trésorier coopté sans droit de vote :

- le Président international ;
- six représentants nommés par les centres opérationnels (un par centre opérationnel) ;
- sept membres (le nombre de représentants des centres opérationnels plus un) élus par l'Assemblée Générale Internationale.

Le Secrétaire général assiste aux réunions du Conseil d'Administration en tant que secrétaire sans droit de vote.

Le Conseil d'Administration se réunit généralement huit fois par an ou aussi souvent que ses responsabilités l'exigent.

Le Conseil d'Administration International peut être directif, mais il a pour vocation de jouer un rôle d'orientation ; il rend compte de la mise en œuvre des décisions et facilite l'accord au sein du Mouvement en temps utile. Le CAI est notamment mandaté pour résoudre les problèmes au sein du Mouvement MSF, ouvrir et fermer des entités exécutives, et émettre des recommandations pour l'Assemblée Générale Internationale.

Les plateformes de gouvernance exécutive sont les suivantes :

- Le Bureau international, qui abrite le secrétariat de MSF International, est en charge de coordonner les exécutifs dans le Mouvement, d'assurer un soutien en termes de circulation de l'information, de représenter MSF à l'extérieur et de mettre en œuvre des initiatives et projets internationaux selon les besoins. Son siège est à Genève et son personnel est réparti dans toutes les sections MSF.

- L'ExCom (Comité Exécutif) est une formation regroupant les directeurs généraux des sections. Il est responsable devant le CAI de la mise en œuvre des politiques définies et constitue un espace de réflexion et de conseil sur des questions opérationnelles stratégiques. Se réunissent, selon les sujets à l'ordre du jour, le Full ExCom (composé de l'ensemble des directeurs généraux des sections MSF, du secrétaire médical international et du secrétaire général), ou le Core ExCom (composé des directeurs généraux des six centres opérationnels, du secrétaire médical international, de deux autres directeurs généraux élus par le Full ExCom et du secrétaire général).

- Les plateformes internationales thématiques : Opérations, Médical, Communication, Collecte de fonds, Finances, Ressources humaines, Logistique, Systèmes d'information.

Les associations non opérationnelles poursuivent des activités de collecte de fonds, de communication et de recrutement. Elles participent également à la définition et à la mise en œuvre des opérations sous la responsabilité d'un des six centres opérationnels au sein de partenariats privilégiés. Ainsi, le projet opérationnel mis en œuvre par le centre opérationnel parisien est-il conjointement défini et validé par les sections américaine, australienne, française et japonaise qui, chacune, lui apportent les ressources humaines, financières et techniques nécessaires à sa réalisation. Les liens entre ces quatre sections, partenaires du groupe opérationnel de Paris (OCP), ont été formalisés par un accord entre leurs Conseils d'Administration et par la création d'un Comité de Groupe (Group Committee) dans lequel chacun d'entre eux est représenté. Ce Comité est en charge de la validation et du suivi des plans stratégique et annuel, de la mission sociale du groupe ainsi que du budget opérationnel.

Les échanges entre les sections (projets internationaux, ressources humaines, collecte de fonds...) occasionnent de nombreux flux financiers qui biaisent la lecture des comptes nationaux. Depuis de nombreuses années déjà, alors qu'aucun texte de loi ne l'exige, les comptes internationaux de MSF sont combinés, certifiés et présentés chaque année dans le rapport d'activité international. Cette combinaison, établie selon des standards « Swiss GAAP » et adaptés à une organisation sans but lucratif, a le même objectif de présentation d'une image fidèle de l'emploi des fonds, après élimination des flux financiers internes. Le rapport financier international est disponible sur le site internet international de MSF (www.msf.org).

1.2 Autres activités du Mouvement MSF

MSF a lancé en 1999 la Campagne pour l'accès aux médicaments essentiels (CAME), devenue MSF Access Campaign, dont le but est d'améliorer l'accès à des traitements, à des outils diagnostics et à des vaccins de qualité répondant aux besoins des patients sur ses terrains d'intervention. MSF Access Campaign encourage d'autres formes de financement de la recherche médicale dont les objectifs seraient définis en fonction des besoins les plus importants et non plus en fonction d'une logique de marché. Conjugée à d'autres organisations internationales, son action a rendu possible la baisse des prix et l'importation de molécules génériques. MSF Access Campaign est financée par l'ensemble des sections du Mouvement MSF.

Poursuivant le même objectif d'amélioration de l'accès aux traitements, MSF a lancé en 2002, avec l'appui de partenaires internationaux (1), une nouvelle initiative visant à favoriser la recherche et le développement de nouveaux médicaments permettant de traiter les patients atteints par les maladies les plus négligées.

Cette initiative a donné lieu à la création d'une fondation de droit suisse, DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative). Le mouvement MSF est l'un des membres du Conseil d'Administration de DNDi et soutient financièrement le développement de cette initiative.

(1) L'Institut Pasteur, MSF et quatre instituts de recherche du secteur public des pays à forte prévalence endémique : la Fondation Oswaldo Cruz / Farmanguinhos au Brésil, ICMR (Indian Council for Medical Research) en Inde, KEMRI (Kenya Medical Research Institute) au Kenya, le ministère de la Santé de Malaisie, avec le soutien du programme spécial UNICEF/ PNUD / Banque mondiale / OMS – Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR).

Le mouvement international MSF en chiffres au 31 décembre 2024

En millions d'euros	2024		2023	
Fonds privés	2 312,6	98 %	2 319,9	98 %
Fonds institutionnels	25,3	1 %	23,9	1 %
Autres recettes	24,2	1 %	21,3	1 %
TOTAL PRODUITS	2 362,2	100 %	2 365,1	100 %
Opérations	1 510,4	63 %	1 487,6	80 %
Support des opérations	293,7	12 %	287,4	16 %
Témoignage	55,9	2 %	54,5	3 %
Autres activités humanitaires	22,0	1 %	21,3	1 %
Total Mission Sociale	1 882,0	79 %	1 850,8	80 %
Recherche de fonds	373,0	16 %	343,5	15 %
Fonctionnement	128,8	5 %	114,5	5 %
TOTAL CHARGES	2 383,8	100 %	2 308,8	100 %
Résultat des activités	-21,6		56,2	
Résultat financier	24,9		29,9	
Résultat exceptionnel	9,9		6,0	
Profits et pertes nets sur change	20,5		-22,7	
RÉSULTAT	33,7		69,5	

En millions d'euros	2024	2023
Actifs long terme	380,4	359,5
Actifs court terme	525,2	579,6
Trésorerie et valeurs assimilables	1 070,7	936,7
TOTAL ACTIF	1 976,3	1 875,7
Fonds affectés non dépensés	36,3	56,1
Fonds non affectés	1 413,5	1 360,0
Autres fonds propres	97,9	83,9
Total fonds associatifs	1 547,7	1 500,0
Autres passifs	428,6	375,7
TOTAL PASSIF	1 976,3	1 875,7

À propos de ce rapport

Ce rapport a été réalisé grâce au concours de nombreux intervenants que nous remercions pour leur collaboration.

Il est disponible sur **www.msf.fr** et sur demande, auprès de notre siège parisien.

Photos

Nous remercions les photographes pour les photographies qui illustrent ce rapport.

Couverture : PALESTINE 2024 – © Ben Milpas / MSF

Dos : TCHAD 2024 – © Corentin Fohlen / Divergence

Conception graphique

Katy Mettling

Corrections

Brigitte Jensen



14-34, avenue Jean-Jaurès 75019 Paris • Téléphone : +33 (0) 1 40 21 29 29